

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Direction « Échanges commerciaux et développement »

GHANA

Structures économiques et problèmes de développement

Juin 1972

VIII/490/B/72-F

G H A N A
STRUCTURES ECONOMIQUES
ET
PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
RESUME - STRUCTURES ECONOMIQUES ET PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT	1 (1)
I. APERCU HISTORIQUE	1
II. GEOGRAPHIE ECONOMIQUE	5
2.1. <u>Terres et ressources naturelles</u>	5
2.2. <u>Les hommes</u>	6
2.3. <u>Transports et communications</u>	11
2.3.1. Transports routiers	11
2.3.2. Transports ferroviaires	13
2.3.3. Transports lacustres	15
2.3.4. Ports et transports maritimes	15
2.3.5. Transports aériens	17
III. EVOLUTION ET STRUCTURES ECONOMIQUES	18
3.1. <u>Agrégats macro-économiques</u>	18
3.2. <u>Les grands secteurs de production</u>	25
3.2.1. L'agriculture	25
3.2.1.1. Cacao	26
3.2.1.2. Le bois	31
3.2.1.3. Autres productions agricoles	33
3.2.2. Les mines	35
3.2.3. L'industrie manufacturière	37
3.2.4. L'énergie	40

(1) page bleue

3.3. <u>Monnaie et finance</u>	41
3.3.1. Système monétaire et bancaire	41
3.3.2. Finances publiques	45
3.4. <u>Relations économiques extérieures</u>	50
3.4.1. Commerce extérieur	50
3.4.2. Balance des paiements	54
3.4.2.1. Analyse de l'évolution	54
3.4.2.2. La dette extérieure	56
3.4.2.3. L'aide publique	62
IV. STRUCTURES SOCIALES	64
4.1. <u>Emploi, salaires, revenus</u>	64
4.2. <u>Enseignement</u>	68
V. POUVOIR ECONOMIQUE ET POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT	72
5.1. <u>Organisation du pouvoir économique</u>	72
5.2. <u>Organisation de la politique économique et de la planification</u>	75
VI. SYNTHESE	79
6.1. <u>Les déséquilibres du développement</u>	79
6.2. <u>Perspectives de croissance à court et moyen terme</u>	80
6.3. <u>Conclusion : stratégie de développement</u>	81

CARTES ET GRAPHIQUES

<u>Cartes</u> : Géographie générale	4
Voies de communication	12
<u>Graphiques</u> : P.I.B. à prix constant et population	19
Cacao : évolution des exportations en quantité et en valeur	29
Termes de l'échange	51a

Structures économiques et problèmes de développement : RésuméI. Population et infrastructure

La Gold Coast accède à l'indépendance en 1957 et prend le nom de Ghana. Ce pays occupe en Afrique occidentale une superficie de 239.000 km², soit autant que les 3/4 de la Côte d'Ivoire. La population totale du Ghana est estimée à 9,2 millions d'habitants en 1970 soit à peu près autant que l'ensemble Côte d'Ivoire - Haute-Volta (4,9 + 5,4 millions). La densité moyenne de la population est donc relativement élevée : 37 hab./km² (au lieu de 13,3 pour la Côte d'Ivoire). Le taux annuel d'accroissement démographique est rapide et tend à s'accélérer : il semble qu'il ait dépassé 3 % entre 1960 et 1970 et pourrait s'élever jusqu'à 3,5 % l'an en 1980 si le taux de natalité ne baisse pas.

A ce rythme, l'effectif de la population doublerait en 20 ans ; on comprend dès lors que le Ghana soit le premier pays d'Afrique noire à s'être engagé dans un programme ambitieux de planification familiale.

La population des centres urbains, dont le taux de croissance varie entre 7 et 8 % par an, représente déjà en 1970 plus du tiers de la population totale.

Les grandes villes du pays sont presque toutes situées dans le sud du pays. Les 3 villes principales, Accra (630.000 hab. en 1970), Takoradi (128.000 hab.) et Kumasi (343.000 hab.) forment les sommets du "Triangle d'or" qui rassemble 70 % de la population ghanéenne et où, sur 40 % de la superficie du pays, se concentrent toutes les ressources minières et énergétiques (or, bauxite, manganèse, Volta Dam), les grandes productions agricoles d'exportation (cacao, bois), l'industrie et les principales infrastructures de transport routier, ferroviaire et maritime.

Celles-ci sont remarquablement développées par comparaison avec la plupart des autres pays africains. Le réseau routier permanent est plus long et plus dense que celui d'aucun EAMA et comprend plus de 24.000 km de routes permanentes, soit 10 km par 100 km² : 4.000 km de route sont bitumés.

La construction de nouvelles routes ne s'impose pas à moyen terme sauf peut-être pour compléter les liaisons internationales en prolongeant vers Abidjan l'axe côtier Lagos-Accra.

Le gouvernement met plutôt l'accent sur l'entretien, trop longtemps négligé, des routes permanentes et sur la construction de pistes de desserte (feeder-roads).

Le réseau ferroviaire, sévèrement concurrencé par la route, joue toujours un rôle important dans l'évacuation des produits pondéreux destinés à l'exportation. On ne doit envisager à moyen terme ni extension de réseau, ni augmentation de sa capacité.

Il sera par contre nécessaire de procéder à des investissements de modernisation et de renouvellement pour maintenir cette capacité et rétablir l'équilibre financier de l'exploitation ferroviaire.

La capacité des deux ports principaux Takoradi et Tema paraît suffisante pour le trafic prévisible et leurs installations à quai représentent un potentiel de traitement qui excède nettement la demande.

II. Structures économiques

2.1. Agrégats macro-économiques

Le PIB est estimé en 1969 à \$ 1.700 millions (aux prix et taux de change de 1960) ce qui situe le Ghana au deuxième rang des pays d'Afrique noire après le Nigéria.

Le taux de croissance réel du PIB n'ayant pas dépassé 2,4 % par an, en moyenne entre 1960 et 1969, le PIB per capita a régressé de 200 ₣ en 1960 à 185 ₣ en 1969 (1).

L'agriculture contribue pour 37 % à la formation du PIB, le cacao à lui seul intervenant pour 10 % environ. Le secteur secondaire (mines incluses) intervient pour 17 % tandis que la part des services s'élève à 45 %. On notera en particulier que la contribution de l'industrie manufacturière à la formation du PIB est passée de 2 % en 1960 à 9 % en 1969.

L'examen des formes d'utilisation du PIB pour quelques années significatives montre une tendance à l'accroissement de la consommation publique au détriment de la consommation privée et, notamment en fin de période, à celui de la formation brute de capital fixe qui tombe de 20 % du PIB entre 1960 et 1965 à 12,4 % en 1969.

Ce déclin est lié au freinage des investissements publics dont le financement inflatoire avait été de 1960 à 1965 à l'origine de la détérioration rapide du pouvoir d'achat interne et externe de la monnaie ghanéenne (cfr. infra).

Finances publiques : les évolutions divergentes de la consommation et des investissements publics se retrouvent également au niveau des finances publiques où elles ont eu pour corollaire :

- la réduction de l'épargne publique et le recours croissant de l'Etat à l'emprunt intérieur et extérieur pour le financement des investissements ; l'endettement public est ainsi passé de 16 % du PIB en 1961 à 56 % en 1964 tandis que la part des intérêts sur la dette publique dans les dépenses courantes passait, dans le même temps, de 2 à 9 % ;

(1) A prix courants de 1969 et aux taux de change en vigueur à cette date, le PIB s'élevait en 1969 à 2.193 millions ₣ et le PIB p.c. à 264 ₣. Ces estimations sont biaisées par la surévaluation du cedi ghanéen par rapport au taux de change d'équilibre.

- l'impossibilité d'accroître le rendement de l'impôt direct au rythme de progression de la consommation publique qui entraîne l'augmentation de la dépendance à l'égard de la fiscalité indirecte et notamment celle qui frappe les exportations de cacao. L'importance de ces taxes dans les recettes ordinaires passe de 17 % au début des années 60 à 31 % en 1969.

Commerce extérieur et balance des paiements : Le déséquilibre des finances publiques et l'augmentation consécutive des prix intérieurs se sont rapidement répercutés au plan externe. Le déséquilibre externe s'est traduit par l'obligation de mettre en place un contrôle des changes de plus en plus drastique pour contenir la demande d'importation gonflée par les pressions inflatoires et par l'adaptation progressive du taux de change à la diminution du pouvoir d'achat externe de la monnaie ghanéenne.

Certes, le taux de croissance annuel moyen des exportations (en prix courants) s'est élevé à près de 7 % entre 1957 et 1969 mais la structure des exportations ne s'est guère modifiée et le Ghana dépend plus que jamais du cacao pour ses recettes en devises (63 % du total entre 1964 et 1970). Or, l'évolution des termes de l'échange durant la dernière décennie n'a pas été favorable au Ghana quelle que soit l'année de base choisie comme terme de référence.

Bien que les importations d'autre part n'aient pas progressé à un taux supérieur à celui des exportations depuis 1957, le déficit commercial qui s'était creusé en 1956 n'a jamais été résorbé. La balance commerciale et a fortiori celle des opérations courantes, ont été constamment déficitaires depuis 1956 alors qu'auparavant elles dégageaient régulièrement un surplus.

Le déficit des opérations courantes n'a été couvert qu'en partie par les apports nets de capitaux publics et privés, ceux-ci étant diminués du montant de plus en plus lourd qui correspond au

service de la dette extérieure. Celle-ci absorbait près de 20 % des recettes d'exportation avant les réaménagements récents acceptés par les pays créditeurs.

En conséquence, les réserves de change et notamment celles qui avaient été accumulées avant 1957 par le Cocoa Marketing Board, ont été rapidement épuisées.

Depuis 1966, la position de réserve nette du Ghana est devenue négative alors qu'elle représentait une fois et demi la valeur des recettes d'exportation en 1957.

2.2. Les principales productions

L'agriculture : L'agriculture ghanéenne est très largement aux mains de petits et moyens paysans. Les fermes d'Etat et plantations étrangères sont l'exception. Les principales productions agricoles de la zone forestière sont le cacao, le manioc et le bois. Les savanes du nord produisent surtout l'igname, le maïs, le millet. L'élevage y tient aussi une place importante.

Le cacao est de très loin le premier produit agricole : celui dont 1/5 de la population tire l'essentiel de ses revenus monétaires. Le Ghana reste le premier producteur du monde (405.000 t en 1969/1970) suivi par le Nigeria (219.000 t), le Brésil (180.000 t), la Côte d'Ivoire (175.000 t) et le Cameroun (103.000 t). Ensemble ces 5 pays réunissent 76 % de la production mondiale.

Le bois est le second produit agricole d'exportation du Ghana. Il entre pour 10 % en moyenne dans les recettes d'exportation des dix dernières années. Le Ghana dont la production de bois se situait au même niveau que celle de la Côte d'Ivoire n'a pu maintenir sa place sur les marchés extérieurs pendant les années 60 au cours desquelles la Côte d'Ivoire a triplé le volume de ses exportations.

Il ne semble d'ailleurs pas qu'on puisse attendre une expansion notable de la production forestière ghanéenne au cours des prochaines années compte tenu de la faible importance des réserves exploitables.

En fait, les possibilités d'expansion et de diversification agricole ainsi que les besoins les plus urgents se situent plutôt du côté de l'agriculture pour le marché intérieur : production vivrière et approvisionnement industriel. Les principaux programmes en cours concernent le riz, le maïs, le sucre, l'huile de palme et le coton.

Mines : Les principaux produits miniers sont l'or, les diamants, le manganèse et la bauxite qui ont contribué pour 13 % aux recettes d'exportation de 1969. L'or est le produit le plus important en valeur et par l'emploi créé mais les perspectives d'expansion les plus importantes concernent la bauxite dont le gouvernement ghanéen espère promouvoir la transformation en alumine pour approvisionner la fonderie d'aluminium de Tema qui pour l'heure importe ses matières premières.

Industrie manufacturière : Le secteur industriel a connu un taux de croissance rapide : 12 % l'an en moyenne de 1962 à 1969 (V.A. à prix constants) ; à l'exception des industries du bois et de l'aluminium, la production industrielle est largement orientée vers la satisfaction de la demande intérieure par substitution aux importations.

La plupart des entreprises d'Etat créées entre 1960 et 1965 étaient déficitaires : après le renversement du gouvernement Nkrumah elles ont été placées sous le contrôle d'une holding publique : Ghana Industrial Holding Corporation (GIHOC) chargées de les réorganiser en vue d'une gestion industrielle normale : leur chiffre d'affaires représentait en 1969 13 % de la valeur totale de la production industrielle.

Energie : La principale ressource énergétique du Ghana a été mise en valeur par la construction de l'usine hydro-électrique d'Akosombo sur la Volta. La centrale dont la puissance installée est 588 M verra sa capacité portée à 882 MW en 1972. Elle dessert la fonderie d'aluminium de Tema et alimente le réseau public qui couvre tout le sud du pays. Akosombo sera en outre relié à Lome et Cotonou vers la fin de 1972 par une ligne à haute tension qui pourrait ultérieurement assurer l'interconnexion du réseau ghanéen avec celui du Nigeria.

III. Les déséquilibres du développement

3.1. Le déséquilibre monétaire et financier

En renonçant aux règles rigides du Currency Principle (1), le gouvernement Nkrumah a libéré l'économie ghanéenne des contraintes qui freinaient l'expansion du marché intérieur mais il a en même temps mis en place un système monétaire qui autorisait ultérieurement le déclenchement de processus inflatoires. Ceux-ci ont été mis en branle entre 1961 et 1965 par le recours excessif à l'endettement pour financer les investissements des entreprises publiques. Depuis la chute de Nkrumah les gouvernements qui lui ont succédé ont su réduire l'expansion monétaire et par conséquent ralentir la hausse des prix en assainissant la situation financière des entreprises publiques et en réduisant de façon drastique les budgets d'investissement.

Ils n'ont cependant pas été en mesure d'améliorer la structure des dépenses courantes ; bien au contraire les affectations improductives se sont multipliées à la faveur de l'aisance budgétaire provoquée par la hausse des cours du cacao en 1969-1970. Cette période étant révolue, le gouvernement ghanéen devra affronter dans des conditions économiques détériorées les choix économiques et politiques éludés après le renversement du régime Nkrumah.

(1) En vertu de celles-ci l'émission fiduciaire du Currency Board était couverte à 100 % par ses réserves en sterling.

Sur le plan externe, la balance des opérations courantes est restée déficitaire malgré la bonne tenue des cours du cacao entre 1966 et 1970 et par conséquent les réserves de change épuisées en 1965 n'ont pu être reconstituées en dépit d'apports extérieurs publics importants et de plusieurs accords provisoires sur le réaménagement de la dette.

Il est compréhensible dans ces conditions que la baisse des cours du cacao intervenue en 1971 ait amené le gouvernement Busia à dévaluer profondément le Cedi pour maintenir les prix au producteur et les recettes fiscales (1) bien qu'une telle mesure eut présenté par ailleurs d'importants inconvénients ; elle risquait de ralentir pour un temps les investissements, de relancer la hausse des prix et d'aggraver la charge budgétaire du service de la dette.

A moyen terme, les espoirs de développement de l'économie ghanéenne sont suspendus à l'éventualité d'un accord international sur le cacao et à la mise en place d'une solution à long terme du problème de la dette extérieure. A cet égard, il faut préciser nettement que les difficultés ghanéennes ne tiennent pas uniquement au montant de la dette dont l'encours au 31.12.1969, exprimé en % du PIB (29 %) était du même ordre que celui du Kenya, du Gabon, du Zaïre ou de la Côte d'Ivoire ; elles tiennent aussi à la structure de la dette extérieure composée à 47 % de dettes à court terme contractées pour financer des investissements qui dans la meilleure hypothèse n'auraient augmenté la capacité de remboursement du pays qu'en longue période. Depuis 1970 la dette s'est encore alourdie du montant des arriérés commerciaux que le pays n'a pu honorer, du fait de la baisse des cours du cacao qui est intervenue alors que les réserves de change étaient déjà négatives.

(1) Le Cedi a été dévalué le 30 décembre 1971 de 44 % par rapport au \$, tandis que les prix du cacao au producteur étaient relevés de 25 %. Le 3 février 1972, par contre, le successeur du Dr. Busia, le Colonel Acheampong, annonçait une réévaluation du Cedi de 42 %. La valeur du Cedi exprimée en \$ est donc payée de 0,98 à 0,55 \$ pour revenir ensuite à 0,78 \$.

3.2. Le blocage de la croissance

Les déséquilibres monétaires et financiers ne sont que l'expression d'un phénomène plus fondamental qui est le blocage total de la croissance d'une économie de monoculture d'exportation.

N'ayant pas profité de la conjoncture favorable des années cinquante pour diversifier les structures économiques du Ghana, ayant ensuite prélevé sur le secteur du cacao le surplus qui a financé le développement de l'infrastructure, de la consommation et des investissements publics, les autorités ghanéennes ont progressivement épuisé le dynamisme de l'agriculture d'exportation en provoquant la détérioration du revenu réel des producteurs.

En conséquence, le taux de croissance de la production de cacao s'est considérablement ralenti passant de 10 % l'an au cours du quinquennal 1957-1962 à 1,2 % seulement durant les cinq années qui suivent. La part du Ghana dans la production mondiale est tombée de 37% en 1960-1961 à 28 % à la fin de la décennie.

Le financement de l'industrialisation et de la diversification agricole par recours à l'endettement public à court terme était dans ces conditions une fuite en avant qui devait à bref délai aggraver considérablement une situation que la baisse des cours du cacao allait, en 1965, rendre inextricable. Le renversement du régime Nkrumah au début de 1966 a stoppé la "fuite en avant" mais n'a pas modifié les données d'un problème dont l'endettement ne constitue pas l'aspect le plus fondamental.

En effet, depuis 1957 l'expansion démographique (3 % l'an), les progrès de la scolarité et l'élargissement des différences entre revenus ruraux et urbains ont stimulé la croissance des villes dont la population (34 % du total) compte un nombre croissant de chômeurs et de personnes sous-employées (2 à 300.000), malgré les efforts d'industrialisation entrepris depuis 1960.

3.3. Conclusion

Dans l'immédiat le gouvernement ghanéen ne pourrait sans aide extérieure échapper au cercle vicieux dans lequel son économie s'est enfermée.

Pour redresser la situation économique et pour disposer du temps nécessaire avant de recueillir les fruits d'une politique de diversification agricole, minière et industrielle le gouvernement ghanéen devrait en même temps :

- obtenir la consolidation de ses dettes à court et moyen terme par le biais d'un prêt à long terme (1) ;
- être assuré de pouvoir exporter des quantités déterminées de cacao à prix garantis ;
- pouvoir relayer partiellement l'épargne publique par des aides extérieures non remboursables pour le financement d'investissements orientés surtout vers la diversification de l'agriculture vivrière et la résorption du chômage urbain.

Le Ghana soulagé des contraintes financières immédiates qui entravent sa croissance disposerait d'atouts remarquables pour une politique de développement à long terme. L'infrastructure physique et le potentiel humain de ce pays le situe à cet égard au premier rang des pays d'Afrique noire.

Le Ghana pourrait alors être l'un des éléments dynamiques de cette Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest que l'actuel gouvernement ghanéen essaie de promouvoir et qui offrirait à sa politique de diversification des activités productives un cadre moins étroit que le marché intérieur ghanéen.

(1) Faute d'avoir répondu en temps utile à l'attente du gouvernement Busia, les créanciers du Ghana seraient sans doute contraints de réagir ainsi aux décisions unilatérales du gouvernement Acheampong relatives au règlement de la dette extérieure.

I. APERCU HISTORIQUE

Le peuplement actuel du Ghana est fixé dans les grandes lignes dès le début du deuxième millénaire. Quatre groupes ethniques occupent le Sud et le Centre du pays : le groupe Akan, le plus important, couvre pratiquement tout le territoire au Sud et à l'Ouest de la Volta Noire soit grosso-modo l'actuel "triangle d'or" de l'économie ghanéenne, le groupe Ga-Adangbe est installé dans la plaine côtière d'Accra, le groupe Ewe et le groupe du Togo central sont établis de part et d'autres des actuelles frontières ghanéenne et togolaise.

Les ethnies établies dans le Nord depuis la plus haute antiquité ont été organisées politiquement vers le 15ème siècle par des envahisseurs venus du Nord et du Nord-Est (Mali) qui fondèrent les royaumes Mossi (actuellement Haute-Volta pour la plus grande partie), Mamprusi, Dagomba et Gonja. La création de tels systèmes politiques centralisés répondaient notamment aux besoins du commerce. Dès le début du XVIII siècle en effet le Nord Ghana et l'Ashanti (principal royaume Akan) participaient activement à la vie commerciale du Soudan occidental : leurs ressources en or, en ivoire, en Kola et en esclaves assuraient dès l'origine leur insertion dans le réseau des échanges entre l'Europe et l'Afrique de l'Ouest.

Les premiers établissements européens sur la Côte remontent au XV siècle. En 1702, on ne compte pas moins de 10 comptoirs portuaires britanniques, 15 hollandais et un danois (1).

Les produits agricoles qui faisaient l'objet d'échanges importants entre le Nord et le Sud ne sont entrés dans le commerce international qu'à la suite de l'interdiction progressive de la traite humaine. Les premières plantations de coton ont été créées à la fin du XVIII siècle

(1) La résidence présidentielle de Christianborg à Accra est un ancien chateau danois.

par les établissements hollandais de la côte. Sur l'impulsion du gouvernement danois des plantations de coton, de café, et de cacao furent également développées depuis 1790 jusqu'à la vente des établissements danois à l'Angleterre en 1850.

L'agriculture d'exportation devient l'activité dominante dans le sud du Ghana après 1850. En 1853, par exemple, l'or qui a valu au pays son nom de Gold Coast, cède la place à l'huile de palme comme premier produit d'exportation.

Par la suite, le Ghana devient exportateur d'autres produits agricoles : copal, coton, café, coprah, caoutchouc. L'exportation de la plupart de ces produits fut pratiquement abandonnée au cours de la grande crise des années trente. Entretemps, leur importance économique avait été progressivement estompée par l'expansion de l'industrie forestière et plus encore par celle de la culture du cacao.

Le cacao fait son apparition dans les statistiques d'exportation en 1885 et l'extension de sa culture est encouragée par la baisse des cours du café et du caoutchouc vers 1900. En 1911, le Ghana devient le premier producteur du monde de cacao. Dès lors, les bases des structures actuelles de l'économie ghanéenne sont posées.

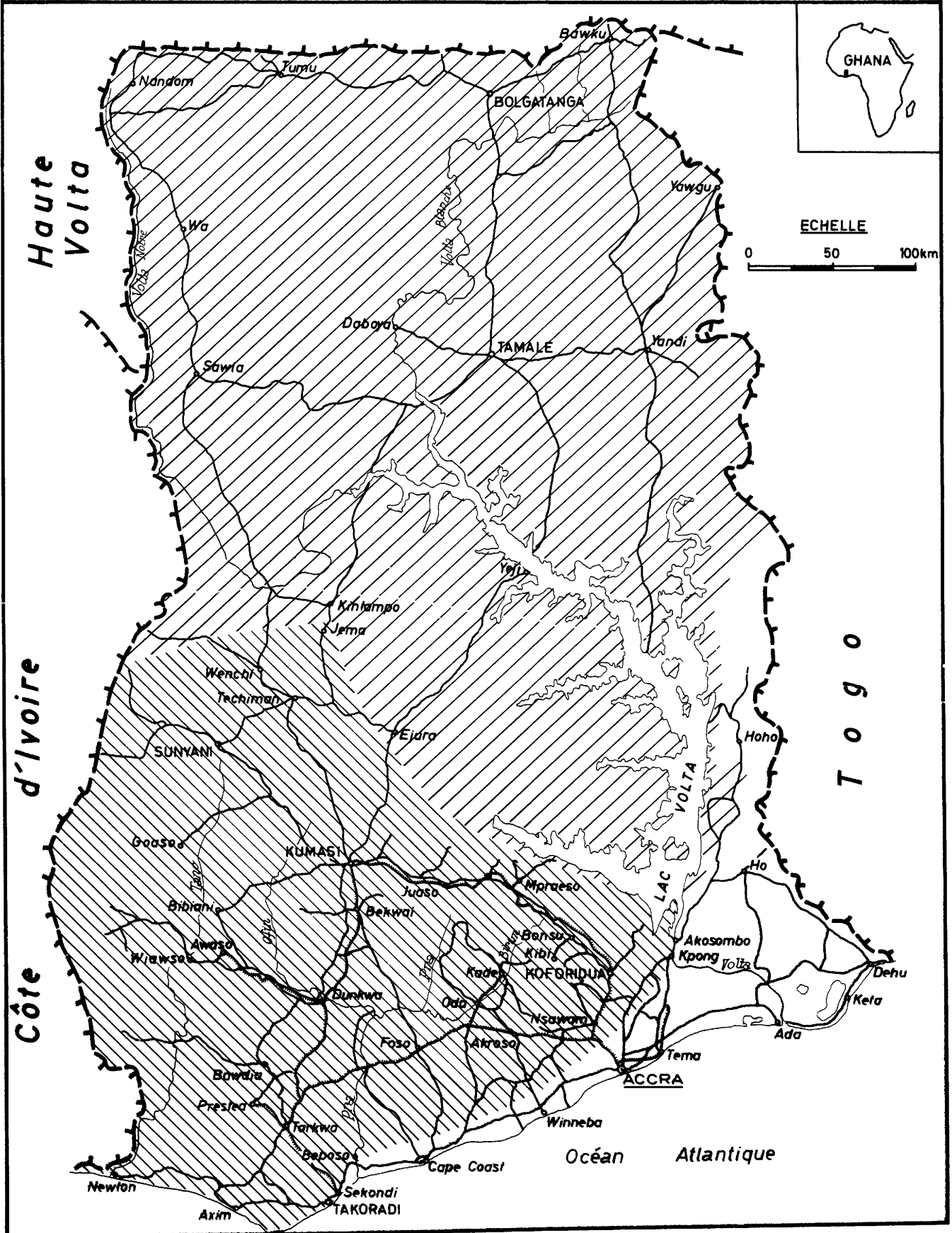
Il faut retenir de cette période que la dépendance du Ghana à l'égard d'un seul produit d'exportation n'est pas le résultat d'un choix délibéré en faveur de la monoculture du cacao mais plutôt la conséquence de l'abandon progressif, pour des raisons économiques et techniques, de toute une série de cultures d'exportation qui étaient pratiquées à la fin du XIX siècle dans une économie plus diversifiée qu'elle ne l'est aujourd'hui.

En 1957 le Gold Coast accède à l'indépendance et prend le nom de Ghana. La République est proclamée en 1960 et le premier Ministre Kwame Nkrumah en devient président jusqu'au renversement de son régime le 24 février 1966 par des éléments de l'armée et de la police qui forment un Conseil de Libération Nationale (N.L.C.). En septembre 1969, le gouvernement militaire cède la place à un gouvernement élu présidé par le Dr. Busia, Premier Ministre. Celui-ci à son tour est renversé à la suite d'un coup d'Etat qui, le 13 janvier 1972, porte au pouvoir un "Conseil de Redemption Nationale" (N.R.C.) présidé par le Colonel I.K. Acheampong.

GHANA

LEGENDE

- ROUTE PRINCIPALE
- CHEMIN DE FER
- SAVANE
- ZONE FORESTIERE



II. GEOGRAPHIE ECONOMIQUE

2.1. Terres et ressources naturelles

Le Ghana occupe en Afrique occidentale une superficie de 239.000 km², moins vaste que celle de la Côte d'Ivoire (322.000 km²), comparable à celle de la Guinée (246.000 km²) ou à celle du Royaume-Uni (244.000 km²) par exemple.

Le pays forme un rectangle borné au sud par la Côte du Golfe de Guinée, à l'ouest par la Côte d'Ivoire, au nord par la Haute-Volta et à l'est par le Togo. Situé entièrement dans l'hémisphère nord à proximité de l'Equateur (soit entre le 4ème et le 11ème degré de latitude Nord) le Ghana est à cheval sur le méridien de Greenwich auquel correspond la longitude du port de Tema.

En fonction du relief, on distingue trois grandes régions naturelles ; les plaines côtières, les bas plateaux du Triangle Ashanti et le bassin de la Volta. En gros, cette distinction recouvre celle des grands types de végétation : savannes côtières, forêt pluvieuse et savannes du Nord.

Les plaines côtières sont relativement sèches surtout la vaste plaine de la basse Volta à l'est d'Accra dont un programme d'irrigation pourrait faire une région importante d'agriculture vivrière intensive.

Les bas plateaux Ashanti forment une région forestière à forte pluviosité et courte saison sèche qui couvre 35 % de la superficie totale du pays. Elle convient au cacao dont la culture s'est répandue à partir de 1870 dans la partie orientale au nord d'Accra. Le bois constitue la seconde richesse agricole du triangle Ashanti : exploité principalement dans l'ouest et le sud-ouest de la région, il est exporté par Takoradi.

C'est également dans la région forestière que se concentrent toutes les ressources minières actuellement exploitées : or, diamant, manganèse et bauxite.

Les zones de savannes au nord du pays qui couvrent plus de 40 % du territoire sont restées vouées à l'agriculture traditionnelle du type le plus primitif. On y cultive principalement l'arachide, le millet, l'igname. L'élevage est également pratiqué dans cette région et fournit de la viande aux marchés du sud.

Enfin, dans l'est du pays, la vallée de la Volta a été en grande partie inondée après la construction du barrage et de la centrale hydro-électrique d'Akosombo. Le lac est devenu par la suite une source importante d'approvisionnement en poisson qui complète l'apport substantiel des pêcheries maritimes.

En l'état actuel des connaissances, il ne semble pas que le Ghana soit bien doté en ressources naturelles non encore exploitées. Il faut noter cependant que les premiers résultats des recherches pétrolières, poursuivies au large des côtes depuis plusieurs années, sont prometteurs ; un important gisement de fer a, d'autre part, été découvert au nord-est du lac Volta mais la distance à la mer et la teneur ne sont pas encourageantes.

2.2. Les hommes

La population totale du Ghana était estimée à 9,2 millions d'habitants en 1970 (1). Le Ghana est ainsi le pays le plus peuplé d'Afrique occidentale après le Nigeria. L'effectif de sa population est

(1) Après ajustement des résultats officiels du recensement démographique, de 1970, selon lequel la population ghanéenne s'élèverait à 8,5 millions.

à peu près du même ordre de grandeur que celui de l'ensemble Sénégal-Mali (3,9 + 5,1 millions) ou celui de l'ensemble Côte d'Ivoire - Haute-Volta (4,9 + 5,4 millions). La densité de la population ghanéenne est donc relativement élevée : 37 hab./ km² au lieu de 16 en moyenne pour l'Afrique de l'Ouest (13,3 pour la Côte d'Ivoire).

70 % de la population se concentre dans les zones forestière et côtière qui ne couvrent que 40 % de la superficie du pays (1).

Dans cette partie du pays la densité moyenne de la population s'élevait en 1960 à 48 hab./km² ; elle n'était que de 10,3 hab./km² dans le centre et le nord du pays (Brong Ahafo et Northern Region : 45 % de la superficie totale), mais on retrouvait des zones de forte densité rurale (28 hab./km²) dans l'extrême nord du pays à proximité de la Haute-Volta (Upper Region) (2).

Le Sud démographiquement dynamique accueille en outre les migrants du Nord, du Centre et de l'Est (3).

Le taux annuel d'accroissement démographique de la population ghanéenne est rapide et tend à s'accélérer. Estimé à 1,6 % entre 1953 et 1958, il serait passé à 2,7 entre 1958-1966 (4). En réalité si l'estimation de l'effectif de la population en 1970 est correcte, le taux d'accroissement se serait élevé à 3,1 % par an entre 1960 et 1970. A ce taux l'effectif de la population est doublé en 23 ans.

(1) Greater Accra, Western, Central and Eastern Region, Ashanti.

(2) W. HANCE suggère que de vastes régions du Nord Ghana ne peuvent, du fait de la dégradation des sols, supporter des densités qui, sur de meilleures terres, ne seraient pas considérées comme élevées (cfr. HANCE W., Population Migration and Urbanization in Africa, New-York, 1971).

(3) Upper Region, Northern Region, Brong Ahafo et Volta Region.

(4) UNECA, Demographic Handbook for Africa, Addis-Ababa, Mars 1968, p. 22.

TAB. 1 : EVOLUTIONS DEMOGRAPHIQUES

	1890	1910	1920	1948	1960	1968	1970
Population (millions)							
Nord (a)	0,4	0,5	0,7	1,1	1,3	1,4	1,7
Sud et Centre	1,2	1,5	2,1	3,3	5,4	7,4	7,5
TOTAL	1,6	2,0	2,8	4,4	6,7	8,8	9,2
Population urbaine (b) (milliers)	60	120	220	570	1.600	2.600	3.100
(%)	4 %	6 %	8 %	13 %	23 %	30 %	34 %
Etrangers non africains (unités)			2.000		7.000	17.000	

Source : S.AMIN, L'Afrique de l'Ouest Bloquée, Paris 1971, p. 94

- (a) Northern and Upper Region
 (b) Villes de plus de 5.000 habitants.

Le taux d'accroissement démographique est la résultante d'un taux de natalité relativement élevé (47-52 ‰) et d'un taux de mortalité de 23-25 ‰.

Compte tenu du déclin probable du taux de mortalité (Sénégal 17 ‰ en 1960-61), le taux d'accroissement démographique pourrait s'élever à 3,5 % l'an en 1980 et continuer à croître.

Dans cette hypothèse le nombre d'enfants âgés de moins de 15 ans doublerait avant 1980 et triplerait avant 1990. A ce moment, les Ghanéens âgés de moins de 15 ans représenteraient 49 % de la population au lieu de 46 % en 1970.

On comprend dès lors que le Ghana soit le premier pays d'Afrique noire à s'être engagé dans un programme ambitieux de planification familiale.

Le programme qui paraît bien conçu, a pour objectif de stabiliser avant 1975 le taux d'accroissement démographique.

Comme partout en Afrique, le taux d'accroissement de la population urbaine dépasse sensiblement celui de la population totale. Sur ce point les résultats du recensement de 1970 ne sont pas encore entièrement disponibles. Selon les estimations, le taux d'accroissement varie de 6 à 8 % l'an. Au taux annuel de 7 %, la population vivant dans les centres de plus de 5.000 habitants serait passée de 1,6 million en 1960 à 3,1 millions en 1970 soit environ 34 % de la population totale, au lieu de 23 % en 1960, de 13 % au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Les principales agglomérations sont :

Accra	: 633.900 en 1970 (taux de croissance 1960-70 : 6,5 %)
Kumasi	: 343.000 en 1970 (taux de croissance 1960-70 : 6,6 %)
Sekondi-Takoradi	: 128.200 en 1968 (taux de croissance 1960-68 : 6,8 %)
Tamale	: 40.400 en 1960
Cape Coast	: 41.200 en 1960
Koforidua	: 35.000 en 1960
Tema	: 27.000 en 1960
Winneba	: 25.000 en 1960.

Toutes ces villes sont situées dans le sud du pays à l'exception de Tamale qui est la seule agglomération importante dans le nord du pays. Kumasi, centre du pays Ashanti, et Koforidua au nord d'Accra se trouvent à l'intérieur du pays, les autres villes étant situées sur la côte.

Les villes du Sud et les régions cacoyères attirent non seulement les ruraux du nord mais aussi les immigrants étrangers. En 1960, ceux-ci, africains pour la plupart (1), représentaient 12,3 % de la population (827.000).

Ils étaient surtout Togolais (1/3), Nigériens (1/4) et Voltaïques (1/4).

Ces immigrants employés dans l'artisanat et le commerce urbain représentaient aussi une partie importante de la main-d'oeuvre des plantations de cacao : en 1960 18 % des planteurs et 40 % des ouvriers agricoles étaient étrangers. On observe le même phénomène en Côte d'Ivoire où il est encore plus accentué : la population étrangère, surtout voltaïque, y représente plus de 50 % de la main-d'oeuvre des plantations de cacao.

En 1970, l'application de l'Aliens Compliance Order a entraîné l'expulsion d'environ 200.000 étrangers. Les Voltaïques, travailleurs saisonniers, ont été moins touchés par la mesure que les Nigériens et les Togolais.

Le départ des immigrants urbains (commerçants nigériens par exemple) ouvre des possibilités d'emploi aux Ghanéens mais l'exode des travailleurs de plantations et des artisans ruraux (Togolais notamment) peut représenter une perte que le Gouvernement Ghanéen essaye de limiter en recrutant des Nordistes pour les plantations de l'Ashanti.

(1) 17.000 Etrangers non africains en 1968.

2.3. Transports et Communications

2.3.1. Transports routiers

Le Ghana dispose d'un réseau routier très développé comprenant 32.000 km de routes dont 24.000 km de routes permanentes comprenant 4.000 km de routes bitumées. Le réseau permanent est plus long que celui d'aucun EAMA. On notera à titre de comparaison qu'en 1967 le kilométrage total du réseau routier bitumé ne dépassait pas 1.923 km au Sénégal et 1.137 km en Côte d'Ivoire (1).

La densité du réseau routier permanent du Ghana est de 10 km par 100 km² au lieu de 5,5 en Côte d'Ivoire en 1967.

Il faut noter cependant que le Gouvernement Ghanéen a sacrifié au cours des années soixante l'entretien du réseau à son extension. Un inventaire effectué en 1970 et portant sur 11 % du réseau permanent a révélé que 36 % du réseau examiné devrait être restauré. Depuis 1970, le budget des travaux publics donne priorité à l'entretien du réseau existant et à la construction de "feeder roads" de préférence aux voies axiales.

Le maillage de base du réseau bitumé est constitué par le triangle Accra, Kumasi, Cape-Coast qui double la voie ferrée, par le grand axe Nord-Sud (Kumasi - Tamale - Ouagadougou) (2). et par la grande route côtière qui relie Takoradi à la frontière du Togo et se prolonge par Lomé et Cotonou jusqu'à Lagos et Port-Harcourt.

(1) Données de base sur les EAMA, 3831/VIII/B/2-69.

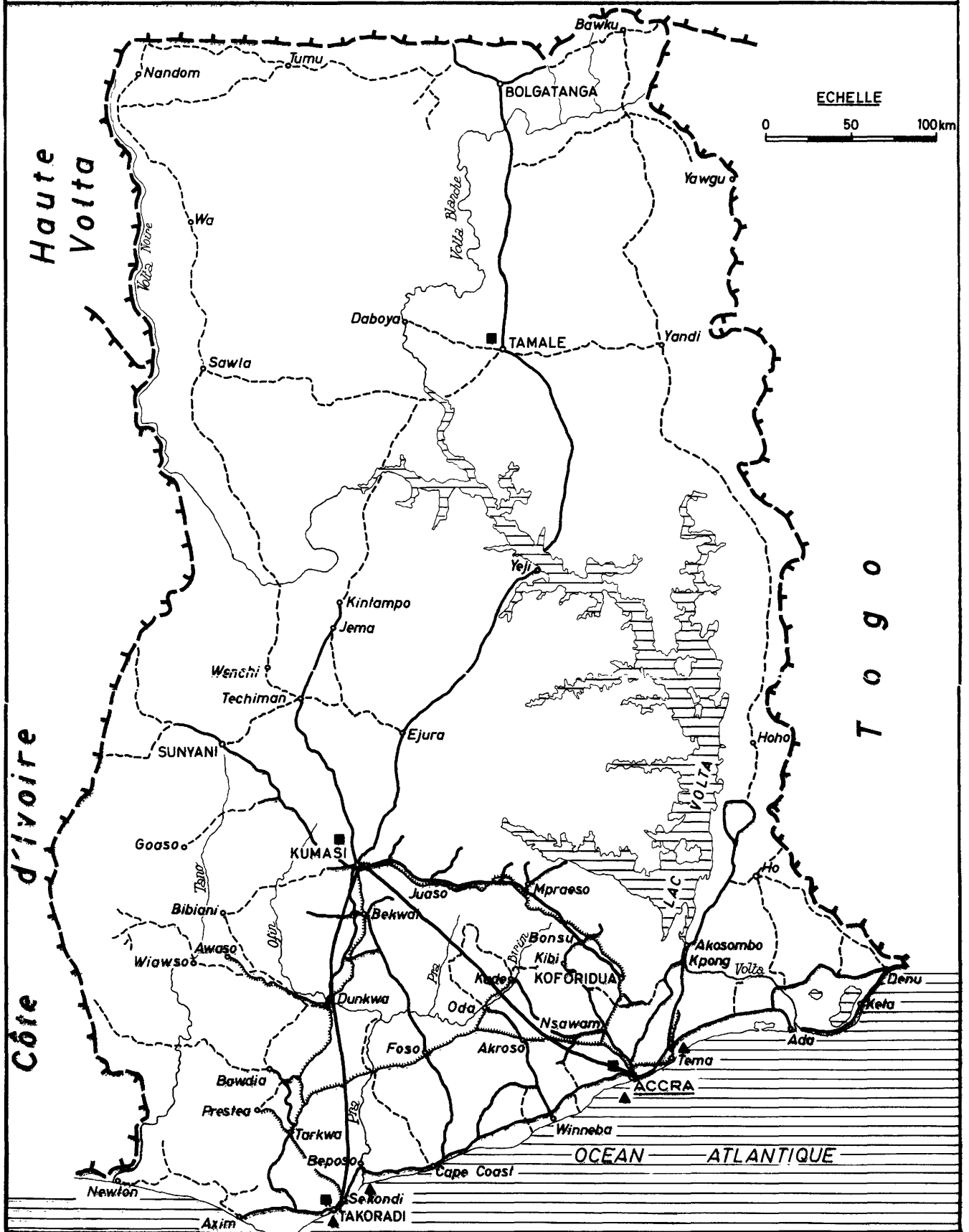
(2) L'axe Nord-Sud a cependant été coupé par la mise en eau du lac Volta dont la traversée par ferry demande 2 à 3 heures. La construction d'une nouvelle route Kumasi-Tamale, située plus à l'ouest, a été décidée.

GHANA : voies de communication

LEGENDE : — ROUTE REVETUE
- - - ROUTE NON REVETUE
= CHEMIN DE FER
PROJET ROUTIER "GOLDEN TRIANGLE"

▲ PORT
■ AERODROME

EHELLE



Une infrastructure routière lourde assure donc dans de bonnes conditions les liaisons avec la Haute-Volta ainsi qu'avec les pays riverains du Golfe de Guinée à l'Ouest du Ghana (Togo, Dahomey, Nigeria). Vers l'est par contre la liaison routière directe n'est pas assurée entre Abidjan et l'axe côtier Takoradi-Accra-Lagos : il s'agit là d'une lacune considérable dans le système de liaisons internationales du Ghana compte tenu des perspectives de développement de la coopération économique entre Ghana et Côte d'Ivoire.

Le parc automobile n'est pas à la mesure du réseau routier. Après avoir augmenté très rapidement après l'indépendance suite à l'expansion du réseau routier, il stagne jusqu'en 1967 au niveau atteint en 1961 soit environ 50.000 véhicules de tous types. En 1967 par contre le parc automobile de la Côte d'Ivoire comprenait 60.000 véhicules routiers, celui du Sénégal 52.000. Le faible taux d'accroissement du parc automobile ghanéen (2 % entre 1960 et 1968) est lié à la politique du contrôle des changes imposée par les difficultés de balance des paiements. En 1971, le gouvernement a même décidé d'interdire jusqu'à nouvel ordre l'importation de voitures privées pour dégager les ressources en devises nécessaires à la réhabilitation du système de transports publics.

Il n'existe aucune restriction à l'activité des transporteurs privés qui opèrent en concurrence avec une entreprise publique. Les transporteurs routiers assurent environ les deux tiers du trafic terrestre interrégional qui se concentre surtout dans le "triangle d'or", Accra-Kumasi-Takoradi.

2.3.2. Transports ferroviaires

La construction du réseau ferroviaire ghanéen a commencé en 1898 pour desservir les mines d'or de Tarkwa. Terminé en 1957, avec une longueur totale de près de 1.000 km, il forme un triangle de 300 km de

côté qui relie Kumasi aux deux ports principaux : Takoradi et Accra-Tema. Le réseau est complété par des bretelles reliant le triangle aux mines de bauxite, d'or et de manganèse.

La ligne Kumasi-Takoradi assure à elle seule 80 % du trafic total des marchandises. Celui-ci est resté constant au niveau de 1,9 à 2 millions de tonnes/an entre 1959 et 1965 ; il a décliné régulièrement depuis pour tomber à 1,5 million en 1969. Quatre produits d'exportation représentent, en 1969, 94 % du trafic de marchandises : ce sont par ordre décroissant le bois, le manganèse, la bauxite et le cacao. Le trafic est donc très déséquilibré, les trains ne disposant pas de fret retour.

On peut s'interroger sur l'avenir du réseau ferré ghanéen : les caractéristiques de la voie sont sévères, le matériel roulant est obsolète et mal entretenu ; la gestion équilibrée jusqu'en 1966 est lourdement déficitaire depuis trois ans. A moyen terme, rien ne permet de prévoir l'expansion du trafic. En général, le trafic à longue distance ne dépasse pas 300 km. Ce qui signifie qu'à l'exception du fret en vrac (manganèse, bauxite, une partie du bois et du cacao) la plus grande partie du cargo peut être transportée plus économiquement par route. Il est de même pour le trafic passagers dont les tarifs ne couvrent pas 50 % des dépenses d'exploitation correspondantes.

Néanmoins, le chemin de fer joue encore un rôle important dans l'économie ghanéenne dont il évacue 85 % des produits d'exportation, transporte environ 30 % des marchandises et 12 % des passagers. L'exploitation du chemin de fer doit donc être maintenue et dans la mesure du possible modernisée jusqu'à ce que l'infrastructure routière ait été complètement restaurée. Ensuite, les chemins de fer verront leur importance décliner sauf pour l'évacuation du minerai vers les ports. Il ne faut donc envisager ni extension du réseau, ni augmentation de sa capacité.

2.3.3. Transports lacustres

On mentionne pour mémoire les transports lacustres que le Ghana croyait appelés à un grand développement après la mise en eau du lac Volta consécutive à la construction du barrage d'Akosombo. En fait, les études ont montré que les investissements à entreprendre n'entraîneraient pas un abaissement sensible du coût de transport entre Tamale et Accra. Il semble donc probable que les transports lacustres ne seront utilisés que pour desservir des localités isolées et ne justifieront pas la mise en oeuvre d'investissements importants.

2.3.4. Ports et Transports maritimes

Le Ghana possède deux ports commerciaux importants, Takoradi et Tema, un port militaire moderne à Sekondi et des "ports dormants" à Accra, Winneba et Cape Coast.

Le port de Takoradi est le plus ancien des ports commerciaux. Il a été construit en 1928 et comprend 5 postes à quai, une jetée spéciale pour le clincker, des installations spécialisées pour la manutention du manganèse et de la bauxite et des parcs à bois flottants qui occupent une grande partie de la superficie du port.

Tema, à 30 km d'Accra, est un port moderne et bien équipé, ouvert au trafic en 1962. Il comprend 12 postes à quai pour le cargo général et deux postes spécialisés pour le déchargement du pétrole brut et de l'alumine.

Tema et Takoradi traitent environ 4 millions de tonnes/an. Le volume du trafic portuaire a connu la même évolution que celui du trafic ferroviaire au cours des dernières années.

Le trafic total est donc du même ordre de grandeur que celui enregistré à Dakar et à Abidjan (4,1 Mt. en 1967).

Les deux ports assurent à peu près une part égale du trafic total mais Takoradi reçoit surtout le trafic à l'exportation tandis que Tema traite la plus grande partie des importations.

En général, la capacité des deux ports paraît largement suffisante pour le trafic prévisible et leurs installations à quai représentent un potentiel de traitement qui excède nettement la demande.

Le seul problème réside dans la limite des tirants d'eau autorisés. Tema ne peut recevoir de bateau jaugeant plus de 20.000 tonnes (14.000 tonnes au quai aluminier de Valco). Un rapport de la Banque Mondiale estime que la rentabilité apparente des investissements de dragage justifierait certainement une étude de factibilité.

L'approfondissement des chenaux d'accès au port de Tema pourrait en outre rentabiliser les investissements consentis par le Ghana pour équiper le port de Tema d'une cale sèche qui a coûté entre 15 et 20 millions de \$ et qui est à l'heure actuelle la plus grande et la plus moderne installation de ce type entre l'Europe et l'Afrique du Sud.

Cette cale sèche capable de recevoir des navires de 100.000 tonnes est équipée de tous les équipements et ateliers nécessaires aux entretiens et réparations navales. Ce chantier naval pourrait devenir rapidement une source importante de recettes en devises à condition que le tirant d'eau aux portes du dock soit porté de 20 à 28 pieds. Le Nigeria notamment qui ne possède pas de telles installations pourrait utiliser Tema pour l'entretien de sa flotte. Tema néanmoins présente l'inconvénient d'être situé à l'écart des grandes routes maritimes, ce qui n'est pas le cas de Dakar, par exemple.

Les ports ghanéens sont desservis par les différentes compagnies maritimes membres des West African Shipping Conferences. La part des armements britanniques qui était supérieure à 50 % avant l'indépendance

reste la plus importante bien qu'elle ne dépasse plus 20 %. Depuis 1957 le Ghana possède en outre une compagnie nationale, la Black Star Line (1). Celle-ci dispose de 16 bateaux de 9 à 10.000 tonnes qui traitent 6 % du trafic maritime total du Ghana. BSL, qui pratique les tarifs des Conférences, équilibre ses dépenses d'exploitation, mais ne pourrait seule faire face aux charges financières résultant de l'acquisition de la flotte. Celles-ci incombent au gouvernement et représentent donc à l'heure actuelle un facteur d'aggravation de la dette et une ponction sur les ressources en devises.

2.3.5. Transports aériens

Le Ghana possède un aéroport de classe internationale à Kotoka près d'Accra ; quatre autres aéroports commerciaux à Accra, Takoradi, Kumasi et Tamale fournissent l'infrastructure des services intérieurs.

L'aéroport international est desservi par 16 compagnies aériennes qui assurent les liaisons internationales régulières tandis que la Compagnie Nationale Ghana Airways a le monopole du service intérieur.

Ghana Airways, société d'Etat, utilise cinq appareils qui appartiennent au gouvernement ghanéen.

L'existence de Ghana Airways entraîne une lourde charge pour le budget ghanéen et pour la balance des paiements dans la mesure où les dépenses nettes en devises de la compagnie nationale dépassent le montant qui serait payé par le Ghana si tous les vols internationaux étaient assurés par des compagnies étrangères. Il a été suggéré à plusieurs reprises que Ghana Airways devrait renoncer aux liaisons intercontinentales et, pour la desserte de la Côte d'Afrique occidentale, rechercher un accord de coopération pouvant aller jusqu'à la fusion, avec Air Afrique ou Nigerian Airways.

(1) B.S.L. fut à l'origine associée à la Cie. israélienne ZIM mais depuis 1961 le capital et la gestion de B.S.L. sont purement ghanéens.

III. EVOLUTIONS ET STRUCTURES ECONOMIQUES

3.1. Agrégats macro-économiques

Le Ghana est avec le Sénégal un des pays d'Afrique de l'Ouest dont la mise en valeur remonte aux origines de la période coloniale. Les fondations de la structure économique actuelle du Ghana ont été posées au cours de la dernière décennie du XIX siècle et de la première du XX siècle. C'est au cours de cette période que la région forestière a connu le développement des activités d'exportation (mines d'or et culture du cacoyer) qui ont dominé l'économie du pays pendant plus d'un demi-siècle (1).

Le PIB serait passé de \$ 112 M (valeur 1960) en 1890 à 336 M en 1920 et 1.338 M en 1960, soit un taux de croissance annuel moyen de 3,7 % entre 1890 et 1920 et de 3,5 % entre 1920 et 1960.

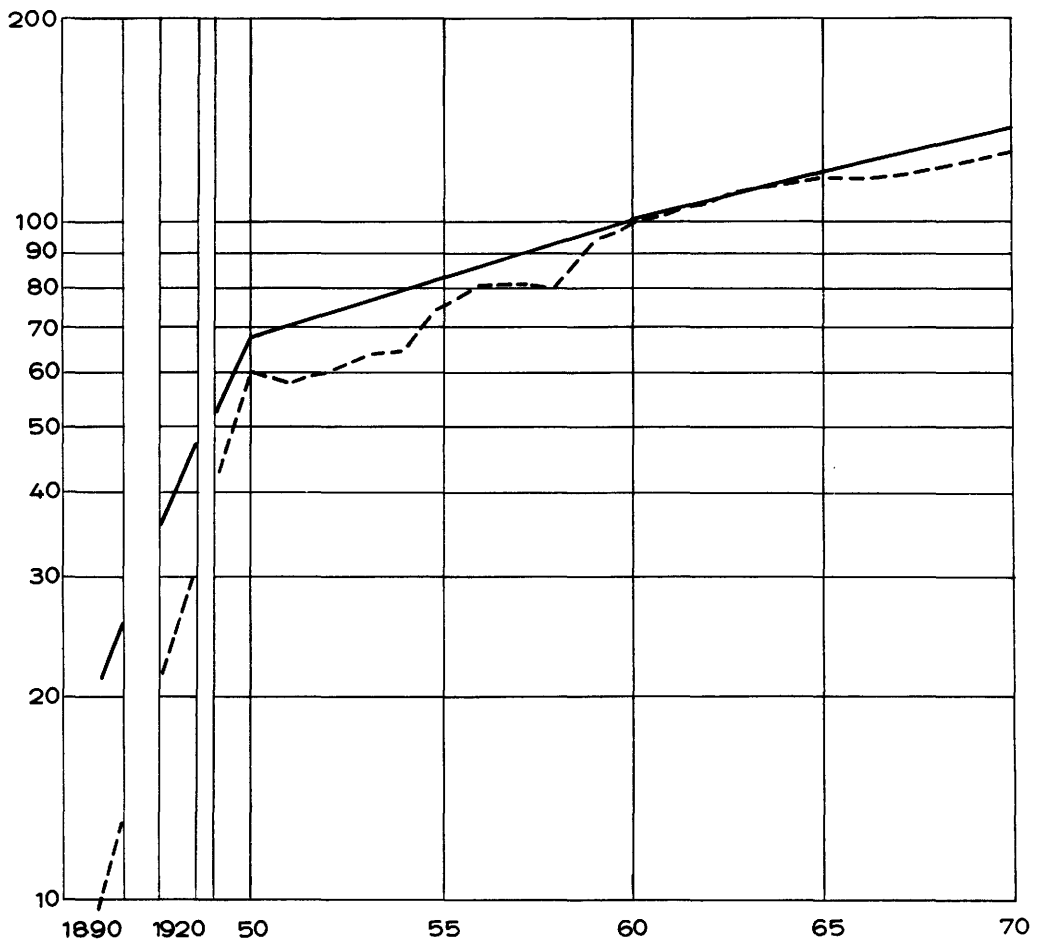
Par conséquent, le niveau du PIB per capita au Ghana s'élevait déjà à 90 \$ par an au début du siècle et atteignait en 1920 avec 120 \$ un niveau supérieur à celui de la plupart des pays africains à l'heure actuelle. Au cours des années cinquante le taux annuel de croissance du PIB a nettement dépassé celui de la population en s'élevant jusqu'à 5 % (à prix constants). Le niveau du PIB per capita fut ainsi porté à 200 \$ en 1960 ce qui situait le Ghana au troisième rang d'Afrique tropicale après la Zambie et la Rhodésie. L'allure du développement se ralentit considérablement par contre durant les années 1960 : il tombe à 2,4 % en moyenne entre 1960-69. Le taux d'accroissement démographique ayant probablement dépassé 3 % dans la même période, le PIB per capita a régressé jusqu'à \$ 185 en 1969 (aux prix et taux de change de 1960).

(1) cfr. SZERESZEWSKI R., Structural Changes in the Economy of Ghana 1891-1911, Londres 1967

GHANA : P.I.B. ET POPULATION

(INDICE 1960 = 100)

----- P.I.B. A PRIX CONSTANTS
——— POPULATION



TAB. 2 : EVOLUTION DU PIB A PRIX CONSTANTS DE 1960

Année	millions \$	indice 1960 = 100
1890	112	8
-	-	-
1920	336	25
-	-	-
1950	809	60
1951	787	58
1952	815	60
1953	863	64
1954	882	65
1955	1.014	75
1956	1.078	80
1957	1.106	82
1958	1.089	81
1959	1.246	93
1960	1.338	100
1961	1.386	103
1962	1.453	108
1963	1.504	112
1964	1.536	114
1965	1.571	117
1966	1.558	116
1967	1.586	118
1968	1.609	120
1969	1.666	124
1970	(1.716)	128

Source : 1890 : SZERESWEZSKI R., *Structural Changes in the Economy of Ghana 1981-1911*
1920 : AMIN S., *l'Afrique de l'Ouest Bloquée*, Paris, 1971
1950-60 : KILLICK A. and SZERESWEZSKI R., *The Economy of Ghana*, in ROBSON P. and LURY D.A. : *The Economies of Africa*, Londres 1969
1960-70 : Ghana, *Economic Survey 1967*, Accra 1970.

A prix courants par contre et en adoptant comme taux de conversion en \$, le taux de change résultant de la dévaluation de 1967, le PIB per capita s'élèverait à 264 \$ en 1969 (1), ce qui situerait le Ghana au troisième rang des pays d'Afrique tropicale après le Gabon et la Côte d'Ivoire.

La composition sectorielle du Produit Intérieur Brut n'est pas connue avec précision (2). On en donne ci-dessous une estimation très approximative (Tab. III.2).

Il faut préciser d'emblée qu'on ne peut isoler un "secteur" d'autosubsistance qui n'aurait aucun contact avec le marché. Il n'existe aucune région agricole qui ne produise et ne commercialise un surplus. Les enquêtes périodiques sur les budgets de consommation des ménages montrent toutefois que la production alimentaire auto-consommée représente environ 12 à 14 % du PIB total.

L'agriculture contribue pour 38 % à la formation du PIB, le cacao à lui seul intervenant pour 10 % environ (3). Le secteur secondaire intervient pour 17 tandis que la part des services s'élève à 45 %. Alors que dans la plupart des pays africains, le secteur public est responsable du gonflement des services, au Ghana par contre c'est la prolifération du commerce privé qui explique l'importance du tertiaire dans la production intérieure brute.

-
- (1) L'Atlas de la Banque Mondiale donnant le PIB per capita de tous les pays du monde ne retient pas ce chiffre et ne considère que l'estimation à prix constants.
 - (2) La comptabilité nationale du Ghana est approchée par la Dépense.
 - (3) Le faible pourcentage de 1969 est influencé par la mauvaise récolte de la campagne 1968-69.

Le tableau 3 ne révèle pas de transformations structurelles profondes au cours de la dernière décennie. On notera cependant l'augmentation de l'importance relative de la production industrielle et énergétique compensée par le déclin des activités minières traditionnelles et la crise de la construction.

TAB. 3 : PIB PAR SECTEUR D'ORIGINE

	(à prix courants)			
	1960 (a)		1969 (b)	
	₯ millions	%	₯ millions	%
1. Agriculture	245	20,8	570	26,-
2. Sylviculture	57	4,8	87	4,6
3. Cacao	129	11,-	169	7,7
4. Sous-Total (1 + 2 + 3)	431	36,6	826	37,7
5. Mines	63	5,3	46	2,1
6. Industrie	23	2,-	194	8,8
7. Energie	13	1,1	54	2,5
8. Construction	119	10,1	84	3,8
9. Sous-Total (5 à 8)	218	18,5	378	17,2
10. Services privés	440	37,4
11. Services publics	89	7,6
12. Sous-total (10 + 11)	529	45,-	989	45,1
13. TOTAL	1.178	100,-	2.193	100,-

Source : 1960 : SZERESZEWSKI R., The Sectoral Structure of the Economy 1960 in BIRMINGHAM W., NEUSTADT I and OMABOE E.N. (eds) A study of Contemporary Ghana, Vol. 1, Evanston 1966, p. 68

1969 : Ghana, One Year Development Plan, Accra, 1970

(a) au coût des facteurs (impôts indirects exclus)

(b) au prix du marché (impôts indirects inclus) : les % ne sont donc pas strictement comparables.

En 1960, l'analyse des relations interindustrielles révélait un très faible degré d'interdépendance sectorielle. 92 % de la valeur totale de la production était en effet destinée à la consommation finale (1).

Il est possible toutefois que le développement ultérieur des secteurs industriels et énergétiques ait quelque peu amélioré l'intégration intersectorielle de l'économie.

Ces mêmes développements auront par contre eu pour effet probable d'accentuer les inégalités régionales de développement.

En 1960, le Sud produisait 74 % de la valeur ajoutée brute, le Centre et l'Est 16,5 %, le Nord 9 %. Les disparités régionales dans l'importance de la valeur ajoutée per capita et par km² reflètent d'autre part les inégalités dans la répartition des ressources naturelles, du capital et de la main-d'oeuvre dont dispose le pays.

TAB. 4 : PIB PAR REGION D'ORIGINE - 1960

Région	Valeur ajoutée brute					
	TOTALE		PER CAPITA		PAR KM ²	
	\$ mio.	%	\$ mio.	Disparité	\$ mio.	Disparité
Accra	242	20,5	492	5,8	10.704	9,6
Sud	634	53,8	177	2,1		
Centre et Est	194	16,5	142	1,7	3.271	2,9
Nord	109	9,2	85	1	1.119	1,-
TOTAL	1.179	100,-	175	2,1	4.943	4,4

Source : KILLICK A., op. cit. p. 85

(1) SZERESZEWSKI R., op.cit., p. 68

L'examen des formes d'utilisation du PIB pour quelques années significatives montre une tendance à l'accroissement de la consommation publique au détriment de la consommation privée. On constate également le déclin de la formation brute de capital fixe en fin de période. Celle-ci est liée au ralentissement des investissements publics dont le financement inflatoire avait été avant 1965 à l'origine de la détérioration rapide du pouvoir d'achat interne et externe de la monnaie ghanéenne. De 1955 à 1965 le taux d'investissement se situait aux environs de 20 % du PIB ; celui-ci ayant connu dans la même période un taux de croissance annuel de 4,5 %, le coefficient marginal de capital semble donc avoir été relativement élevé (entre 4 et 5). On peut en déduire que l'effort d'investissement consenti par le Ghana dans cette période n'a pas été, au moins à moyen terme, très productif. En 1969, le taux d'investissement n'est plus que de 12,4 % du PIB.

TAB. 5 : UTILISATION DU PIB

	(à prix constants de 1960)							
	1955		1960		1965		1969	
	§ mio.	%	§ mio.	%	§ mio.	%	§ mio.	%
1. Consommation privée	778	78,3	972	72,6	1.011	64,4	1.116	67,-
2. Consommation publique	104	10,5	134	10,-	231	14,7	316	19,-
3. Formation brute de capital fixe	168	16,9	272	20,3	350	22,3	206	12,4
4. Variations de stocks	-	-	+ 31	2,3	- 13	-0,8	+ 15	0,9
5. Solde de la balance commerciale	- 56	-5,6	- 70	-5,2	- 22	-1,4	+ 13	0,8
6. P.I.B.	994	100,-	1.338	100,-	1.571	100,-	1.666	100,-
7. Revenus de facteurs transférés	0,0		- 14	-1,-	- 27	-1,7	- 45	-2,7
8. P.N.B.	0,0		1.324	99,-	1.530	98,3	1.621	97,3

Source : Ghana, Economic Survey, 1969, Accra, 1970

3.2. Les grands secteurs de production

3.2.1. L'agriculture

Les principales productions agricoles de la zone forestière sont le cacao, le manioc, le "cocoyam", les bananes plantains et bien entendu le bois.

La savanne produit surtout l'igname, le maïs, le millet. L'élevage y tient aussi une place importante.

L'agriculture ghanéenne est très largement aux mains de petits et moyens fermiers paysans. Le gouvernement Nkrumah avait créé quelques grandes fermes d'Etat mécanisées mais ses successeurs en ont réduit le nombre et réorganisé celles qui paraissaient viables pour en faire des centres-pilotes et des fournisseurs de semences sélectionnées aux paysans ; leur importance par rapport à la production totale est faible. Les plantations appartenant à des entreprises étrangères sont encore plus rares.

En règle générale les fermes paysannes sont des établissements permanents qui pratiquent la rotation des terres avec jachère longue pour reconstituer les sols épuisés. Sous la pression démographique, la terre devient dans plusieurs régions un facteur rare et la période de jachère est écourtée au détriment de la productivité du sol. C'est le cas dans les régions forestières et surtout dans l'extrême nord-est où l'augmentation de la densité démographique a entraîné l'abandon total de la rotation des terres avec pour conséquence l'érosion rapide des sols arables.

Jusqu'à présent les seuls facteurs de production utilisés par l'agriculture ghanéenne sont la terre et le travail à l'exclusion de tout capital physique ou des biens intermédiaires tels que les engrais dont la consommation reste très limitée (1).

(1) 1.800 tonnes en 1960.

3.2.1.1. Cacao

Le cacao est de très loin le premier produit d'exportation du Ghana puisqu'il intervient en 1970 pour 70 % dans les recettes d'exportation (1). Malgré la diminution de la production observée au cours des cinq dernières années le Ghana reste le premier producteur du monde (405.000 t en 1969/1970) suivi par le Nigeria (219.000 t), le Brésil (180.000 t), la Côte d'Ivoire (175.000 t) et le Cameroun (103.000 t). Ensemble ces 5 pays réunissent 76 % de la production mondiale.

La production ghanéenne de cacao s'est développée très rapidement entre 1900 et 1920, s'est stabilisée ensuite aux environs de 230.000 t/an jusqu'en 1950, pour connaître une nouvelle période d'expansion entre 1957 et 1962. Durant cette période de production maximale la part du Ghana dans la production mondiale s'est élevée en moyenne à 37 % du total pour retomber ensuite à 28 % en 1969/1970.

TABL. 6 : EXPORTATIONS DE FEVES DE CACAO (a)

Période	Moyenne annuelle	Période	Moyenne annuelle
1900-1904	2.261	1935-1939	272.037
1905-1909	11.276	1940-1944	191.386
1910-1914	40.889	1945-1949	229.337
1915-1919	96.583	1950-1954	221.943
1920-1924	167.653	1955-1959	229.607
1925-1929	224.409	1960-1964	403.600
1930-1934	226.962	1965-1969	369.800

Source : Ministry of Agriculture, Economic Surveys

(a) en tonnes longues (1 long ton of 2.240 lb = 1,0161 tonnes métriques).

(1) 63 % en moyenne de 1964 à 1970.

La plus grande partie de la production est exportée en fèves (88,9 % de la valeur en 1969) ; le reste est transformé en pâte (1,3 %) et en beurre (9,8 %) (1).

L'agriculture cacoyère employait en 1960 plus de 520.000 personnes soit 1/5ème de la force de travail employée (2). Les petits planteurs n'employant pas de salariés ne fournissaient que 20 % de la production. Le reste provient de 30.000 fermes exploitées par leurs propriétaires avec l'aide d'ouvriers saisonniers (90.000 environ) ou remises en métayages (3).

Le cacao est exporté par le Cocoa Marketing Board qui détient le monopole d'achat aux producteurs. Le prix au producteur est déterminé par le Board avec l'Accord du gouvernement. Avant 1960, les prix payés aux fermiers étaient fixés à un niveau tel qu'ils permettaient au gouvernement ghanéen de prélever des droits d'exportation sur le cacao tout en laissant au marketing board d'importants surplus (245 millions de \$ entre 1947 et 1960).

Depuis le relèvement des droits d'exportation et celui des prix au producteur ont totalement absorbé les surplus du Board : le revenu tiré des droits d'exportation sur le cacao est en effet passé de 18 % des recettes publiques en 1960 à 30 % en 1969.

Le tableau III. 6 donne une idée de l'importance du surplus transféré au secteur public par la différence entre le prix au producteur et le prix à l'exportation.

(1) Pour la Côte d'Ivoire en 1969, le beurre de cacao représentait 15 % de la valeur des exportations de fèves et dérivés.

(2) Encore que cette occupation ne soit pas exclusive d'autres activités rémunératrices.

(3) Le métayer reçoit soit le tiers soit la 1/2 de la récolte suivant les formules de métayage adoptées : cfr. Polly Hill, The Gold Coast Cocoa farmers, Oxford, 1956, citée par S. AMIN, L'Afrique de l'Ouest Bloquée, Paris, 1971, p. 71.

TAB. 7 : CACAO : PRIX A L'EXPORTATION ET AU PRODUCTEUR

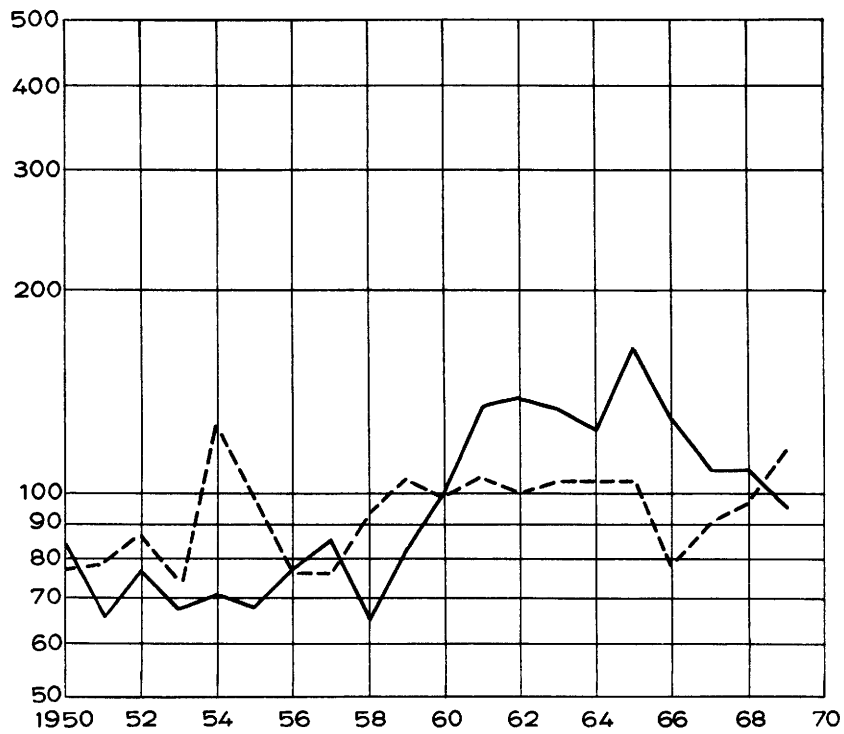
Année	Prix au Producteur		Prix à l'exportation FOB Ghana		
	Indice 1950 = 100		\$/t	\$/t	Indice 1950 = 100
	nominal	réel (a)			
1947-1948	57	84	210	563	74
1950-1951	100	100	367	763	100
1954-1955	102	100	375	988	129
1958-1959	102	94	375	784	103
1960-1961	86	69	314	490	64
1966	64	26	235	367	48
1969	83	31	305	735	96

(a) Prix nominal divisé par le coefficient d'accroissement de l'indice des prix de détail.

Le tableau montre aussi la détérioration profonde du pouvoir d'achat réel des paysans à production constante. Entre 1950 et 1955 l'amélioration substantielle des prix réels au producteur (à l'indice 282 sur base 1938-1939 = 100) a stimulé l'extension des superficies plantées en cacaoyer. L'effet sur la production s'est fait sentir entre 1960 et 1965 avec un accroissement moyen de 75 % par rapport au quinquennat précédent (cfr. tableau III.5). L'augmentation des quantités exportées a pesé sur les cours au moment où le gouvernement était engagé dans un programme d'investissements publics qui l'obligeait à baisser les prix nominaux au producteur pour limiter la réduction des recettes tirées des droits à l'exportation. En même temps, l'inflation aggravait encore la détérioration du pouvoir d'achat de la tonne de cacao produite par les paysans. L'extension des superficies et l'amélioration de la productivité étant ainsi découragées, le déclin ultérieur de la production s'explique aisément.

CACAO: EVOLUTION DES EXPORTATIONS EN QUANTITE ET EN VALEUR
(INDICE 1960=100)

— INDICE DES TONNAGES
- - - INDICE DES VALEURS



Il survient au moment où le gouvernement ne dispose plus que de faibles marges de manoeuvre pour relancer la production en relevant les prix d'achat puisqu'il tire près d'un tiers de ses recettes des droits sur le cacao. La dévaluation s'impose alors comme solution à court terme. Elle intervient en juillet 1967 et devra sans doute être renouvelée à bref délai (cfr. infra).

Etant donné l'évolution divergente des quantités exportées et des cours de réalisation, l'économie ghanéenne a peu profité de l'énorme accroissement de production survenu entre 1958 et 1961 (cfr. graphique). Les recettes annuelles en devises tirées de l'exportation du cacao se sont maintenues au niveau de 190 millions de \$ jusqu'à l'effondrement des cours provoqué en 1966 par l'excellente récolte de la campagne précédente.

Le même phénomène se produit à nouveau en 1971 qui voit les cours retomber à leur plus bas niveau depuis 1966 sous l'influence du redressement de la production en 1969-1970.

On doit s'interroger dans ces conditions sur la plausibilité des projections macro-économiques qui sous-tendent la préparation du plan quinquennal 1971-1975 (1) et qui prévoient un taux de croissance de 3,5 % pour les exportations de cacao (à prix constants).

Les principaux marchés du cacao ghanéen sont les USA (84.000 t en 1969), le Royaume-Uni (45.000 t) et la CEE (45.000 t). Le Japon (20.000 t) et l'URSS (15.000 t) sont également des acheteurs importants. Les importations du Royaume-Uni et de la Communauté ont ainsi représenté près de 30 % des exportations ghanéennes de cacao en fèves. Les produits dérivés (beurre et poudre) sont exportés vers le Royaume-Uni, le Japon et les Pays-Bas.

(1) Cfr. infra.

Alors que le Ghana et le Nigeria sont les deux principales sources d'approvisionnement du Royaume-Uni (45 % et 46 % des importations en 1969), la Communauté par contre importe le cacao produit par les EAMA qui représente 52 % des importations CEE en 1969 contre 13 et 14 % pour les importations en provenance du Ghana et du Nigeria (1).

3.2.1.2. Le Bois

Le bois est le second produit agricole d'exportation du Ghana. Il entre pour 10 % en moyenne dans les recettes d'exportation des dix dernières années.

Le taux d'accroissement des exportations avait été rapide entre 1945 et 1960 : le volume des sciages et des grumes exportés triple entre 1945 et 1949 et est multiplié par 5 entre 1949 et 1960. Depuis lors par contre les exportations de bois stagnent en quantités comme en valeur.

TAB. 8 : EXPORTATIONS DE BOIS EN GRUMES ET DE SCIAGES

(milliers de m ³)			
Années	Grumes	Sciages	TOTAL
1950			294
1960			1.056
1962			716
1964	687	252	939
1966	476	205	681
1968	569	215	784
1969	697	219	916

Source : Ghana Economic Survey 1969.

(1) Cfr. DG VIII/D/2, Note de travail Cacao, Décembre 1970.

Le Ghana dont la production de bois se situait au même niveau que celle de la Côte d'Ivoire en 1960 n'a pu maintenir sa place sur les marchés extérieurs pendant les années 1960 au cours desquelles la Côte d'Ivoire a triplé le volume de ses exportations.

Le Ghana exporte la plus grande partie de ses grumes vers la CEE tandis qu'il cède du terrain devant la concurrence ivoirienne sur ses marchés traditionnels en Grande-Bretagne. Ceux-ci par contre absorbent plus de 50 % des sciages.

Sans atteindre l'importance de la production gabonaise, la production ghanéenne de contreplaqués (25.000 t en 1969) dépasse nettement celle de la Côte d'Ivoire. Les trois quarts de la production sont exportés (vers le Royaume-Uni pour l'essentiel : 91 % en 1969).

Il ne semble pas qu'on puisse attendre une expansion notable de la production forestière ghanéenne au cours des prochaines années. L'exploitation des zones non réservées ouvre la voie à l'agriculture ce qui exclut toute possibilité de reboisement. Depuis la fin des années 1960 des réserves forestières sont interdites à l'agriculture : on estime que la production n'y peut dépasser le million de m³/an sans compromettre la reconstitution de la forêt.

Les zones hors réserves, par contre, seront définitivement épuisées dans un délai de 5 à 10 ans (1).

(1) Cfr. Killick, Agriculture and Forestry in Birmingham and others, op.cit. p. 234.

3.2.1.3. Autres productions agricoles

Outre le cacao et le bois, le Ghana exporte en quantités modestes, du café, des noix palmistes et des noix de kola. Les perspectives de diversification des exportations agricoles sont médiocres sauf pour le caoutchouc produit par Ghana Rubber Estates (1) qui pourrait devenir un produit d'exportation plus important que la bauxite et le manganèse vers 1980 (2).

En fait, les possibilités de diversification et les besoins les plus urgents se situent plutôt du côté de l'agriculture pour le marché intérieur : production vivrière et approvisionnement industriel. L'économie ghanéenne est à cet égard déficitaire : en 1967-1969 les importations de produits agricoles ont représenté 17 % des importations totales. La production vivrière en particulier n'a pas suivi le rythme de l'expansion démographique. Prenant acte de l'échec des grandes fermes d'Etat semi-mécanisées, le gouvernement ghanéen axe son effort vers la modernisation de l'agriculture paysanne pour réduire les importations agricoles et améliorer l'approvisionnement des centres urbains (3). Le plan annuel pour 1970-1971 qui doit préparer le plan quinquennal ultérieur expose les objectifs du gouvernement en ce domaine (4).

Sur le plan sectoriel l'accent est mis sur la substitution aux importations de riz, coton, fibres dures, sucre et sur l'augmentation de l'offre locale des produits alimentaires de base : maïs, viande.

(1) Société à capitaux publics gérée par Firestone.

(2) On prévoit des recettes d'exportation de \$ 8 millions. Cfr. Rapports BIRD.

(3) L'indice du prix de détail des vivres locaux est à 210 en 1970 (1963 = 100). Ces vivres locaux interviennent pour 52 % dans un budget mensuel moyen.

(4) Cfr. Ghana, One-Year Development Plan 1970-1971 - Septembre 1970.

Sur le plan méthodologique, le gouvernement renonce en principe à l'intervention directe et met l'accent sur la distribution de semences sélectionnées et d'engrais, sur la protection phytosanitaire et la recherche appliquée comme aides à la production. La commercialisation sera améliorée par la construction de "feeder roads" et d'installations de stockage.

Les principaux programmes en cours concernent :

- Riz : Le Ghana a importé 30.000 t en 1968 qui se sont ajoutées à 38.000 t de production locale. Le programme vise à l'autosuffisance en 1975 par l'introduction de variétés à hauts rendements.
- Maïs : C'est la plus importante production vivrière du Ghana (300.000 t en 1968). La hausse des prix en face d'une demande urbaine croissante témoigne d'une relative inélasticité de l'offre. Le programme vise à l'amélioration de la productivité agricole et des conditions de stockage.
- Coton : Le Cotton Development Board a été créé en 1968 avec l'assistance technique de la CFDT (France) pour encadrer les producteurs engagés dans un programme pilote portant sur 350 ha. La production actuelle (4.000 balles) correspond à 7 % de la capacité de consommation des industries textiles locales.
- Huile de palme : Alors qu'il s'agissait jadis du principal produit agricole d'exportation, le Ghana est devenu importateur net. La production locale, en grande partie artisanale, ne couvre pas les besoins des savonneries locales tandis que la seule huilerie gouvernementale qui soit maintenue en fonctionnement ne tourne qu'à 10 % de sa capacité. Pour redresser la situation les pépinières publiques se sont organisées depuis 2 ans pour être en mesure de distribuer annuellement le matériel de plantation correspondant à 4.000 ha. Vers 1980 les nouvelles palmeraies villageoises pourraient donner environ 10.000 t/an d'huile de palme et palmistes (1).

(1) La savonnerie de Lever Bros peut actuellement consommer 19.000 t d'huile par an.

- D'autres programmes concernent le kenaf, le tabac, le citronnier, l'hévéa (cfr. supra), l'élevage et la pêche.

Au total, la part du budget d'investissement 1970/1971 consacrée à l'agriculture est en nette augmentation par rapport aux années 1960 : elle représentera 25 % des ressources prévues pour les secteurs économiques (au lieu de 15 % en moyenne de 1965 à 1969) et 15 % du total (au lieu de 10 % en moyenne de 1965 à 1969).

3.2.2. Les Mines

Les principaux produits miniers du Ghana sont l'or, les diamants, le manganèse et la bauxite. Ces quatre produits ont contribué pour 13 % aux recettes d'exportation de 1969. Les mines emploient 23.000 travailleurs soit environ 6 % de la population salariée recensée et participent pour 3 % environ à la formation du PIB.

TAB. 9 : PRODUCTION MINIERE 1965-1970

	Unité	1965	1966	1967	1968	1969	1970 (a)
Or	000 fine ounces	775	684	763	730	710	720
Diamants	000 carats	2.273	2.819	2.538	2.448	2.391	2.460
Manganèse	000 tonnes	595	568	490	407	346	286
Bauxite	000 tonnes	304	397	345	280	265	300

Source : Ghana, One-Year Development Plan, Accra - Septembre 1970, p. 99
(a) Prévisions.

L'or est le produit le plus important en valeur et par l'emploi créé. Une compagnie privée exploite la mine principale et procède à des extensions importantes. Une société publique gère quatre autres mines dont trois doivent être subsidiées par le budget de l'Etat.

La production de manganèse diminue d'année en année et verra sans doute l'épuisement total de ses réserves à bref délai.

Une seule mine de bauxite est exploitée à l'heure actuelle. Sa production est exportée en l'état tandis que la fonderie d'aluminium de Valco à Tema importe son alumine.

La production ghanéenne de bauxite est en déclin depuis 4 ou 5 ans mais d'importants développements sont néanmoins à prévoir. Le seul producteur actuel a ouvert en 1970 une seconde mine qui pourrait produire 500.000 t/an à partir de 1973. En outre le gouvernement ghanéen recherche avec l'aide de la BIRD des concours extérieurs pour mettre en valeur d'importants gisements à haute teneur qui sont encore inexploités (1). L'exploitation des gisements de Kibi (au nord d'Accra) est étudiée en liaison avec l'installation d'une usine d'alumine pour assurer l'intégration verticale de l'industrie ghanéenne de l'aluminium.

Dans ce chapitre minier, on peut inclure les promesses de la prospection pétrolière.

Les prospections off-shore ont débuté en 1969, à l'initiative de compagnies israéliennes et américaines (Texaco, Amoco, Mobil, Union Carbide). Au début de 1970 un forage a livré 2.300 barils/jour d'huile de bonne qualité, suscitant aussi les plus grandes espérances du côté ghanéen.

Il faudra cependant poursuivre les prospections et justifier la rentabilité de l'exploitation avant de savoir si le pétrole pourra contribuer à la diversification des exportations ghanéennes entre 1975 et 1980.

(1) Kibi Hills : réserves estimées 100 mio. t à 45 %

Aya-Yenahin: réserves estimées 200 mio. t à 50 %.

3.2.3. L'industrie manufacturière

L'industrie ghanésienne a commencé à se développer après la seconde guerre mondiale, sous l'impulsion de l'Industrial Development Corporation (IDC) créée en 1947. Par la suite la promotion du développement industriel fut un objectif constant de la politique gouvernementale dont témoigne l'influence du fameux rapport Lewis (1) et la place donnée à l'industrie dans les plans de développement successifs.

En effet, le secteur industriel a connu un taux de croissance rapide : 12 % l'an en moyenne de 1962 à 1969 (2) ; la contribution de l'industrie à la formation du PIB est ainsi passée de 2 % en 1960 à 9 % en 1969.

A côté des entreprises industrielles organisées, dont la valeur ajoutée s'est élevée à 134 mio. de \$ en 1969 et qui ont employé 45.000 personnes la même année, les petites et moyennes entreprises représentent un secteur modeste par sa production (\$ 34 mio.) mais intéressant par sa contribution substantielle à l'emploi (30 à 35.000 personnes).

La structure de la production a subi quelques modifications au cours de la dernière décennie : en 1959, les industries alimentaires et assimilées ainsi que les industries du bois étaient les secteurs dominants qui produisaient respectivement 37,8 et 42,6 % de la valeur ajoutée par l'industrie.

Au cours des années suivantes, la valeur de la production des industries du bois est restée pratiquement constante tandis que la part relative des industries textiles augmentait rapidement.

(1) Report on Industrialization and the Gold Coast, Accra, 1953 (The A. Lewis Report).

(2) Valeur ajoutée brute à prix constants de 1962 par les établissements employant plus de 30 personnes.

TAB. 10 : STRUCTURE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLES (a)

Secteurs	(en % de la V.A. totale)	
	1965	1969
Industries alimentaires boissons et tabac	41,5	38,3
Textiles et vêtements	6,9	16,2
Industries du bois	23,7	12,7
Industrie du papier, de l'impression et édition	3,9	6,6
Transformation du cuir et du caoutchouc	0,5	0,5
Industries chimiques et pétrolière	13,8	12,7
Industries des minéraux non métalliques	1,2	4,-
Industries métallurgiques et de fab.métallique	7,2	7,-
Divers	1,2	1,9
	100,-	100,-

Source : Ghana, Economic Survey 1969, Accra 1970, p. 77

(a) Etablissements employant plus de 30 travailleurs.

A l'exception des industries du bois et de l'aluminium, la production industrielle est largement orientée vers la satisfaction de la demande intérieure par substitution aux importations.

Comme il est fréquent dans ce type de processus d'industrialisation, l'industrie est très peu intégrée à l'agriculture et à elle-même : en 1969 les importations de "matières premières"(1) pour l'industrie se sont élevées à \$ 103 mio. pour une valeur ajoutée intérieure de \$ 137 mio. Le système de protection douanière ne favorise d'ailleurs pas l'intégration vers l'amont dans la mesure où les droits d'importation sur les matières premières, composants, pièces détachées restent très inférieurs à ceux qui frappent les produits finis.

(1) Le terme "matières premières" est un peu restrictif pour désigner tous les composants qu'une partie de l'industrie ghanéenne se contente d'assembler.

Plusieurs erreurs dans la sélection des projets industriels publics entre 1960 et 1965 ont encore aggravé la situation à cet égard en permettant la création d'industries qui n'étaient pas assurées d'un approvisionnement régulier en produits agricoles (1).

Au cours des trois dernières années, la libéralisation des importations à usage industriel et la réorganisation du secteur d'Etat (2) ont soutenu la croissance industrielle sans grands investissements. Il paraît cependant évident que les possibilités d'industrialisation par transformation finale ("final touch" industries) sont à peu près épuisées d'autant plus que leur justification économique est douteuse.

Ce type d'industrie ne contribue guère à l'équilibre de la balance des paiements et n'améliore pas le pouvoir d'achat des consommateurs.

Dans ces conditions, les perspectives de développement du secteur industriel au Ghana sont à rechercher

- 1° dans la conquête de débouchés à l'exportation pour les industries existantes dont la capacité est largement sous-utilisée. La coordination des politiques industrielles avec les pays voisins, et notamment la Côte d'Ivoire, est, à cet égard, indispensable;
- 2° dans la sélection de projets nouveaux qui favorisent l'interdépendance des secteurs agricoles, industriels et miniers.

(1) Sucrieries mal approvisionnées en cannes ; conserveries de fruits, de légumes ou de viande qui sont presque inutilisées faute de matières premières et qui le resteront dans la mesure où le développement de la production de mangues et de tomates ne paraît pas prioritaire.

(2) Le chiffre d'affaires des entreprises d'Etat réorganisées sous l'égide de Ghana Industrial Holding Corp. (GIHOC) a représenté en 1969, 13 % de la valeur totale de la production industrielle (à l'exclusion des petites et moyennes entreprises).

3.2.4. L'énergie

La production et la distribution de l'énergie électrique sont confiées à deux organisations : l'Electricity Corporation of Ghana (ECG) et la Volta River Authority (VRA). Les principaux auto-producteurs privés ont placé leurs groupes en réserve depuis l'entrée en production de l'usine hydro-électrique d'Akosombo.

Celle-ci est gérée par VRA qui livre en outre l'énergie à la fonderie d'aluminium de Valco et au réseau d'ECG.

ECG distribue l'énergie de VRA dans le Sud du Ghana et exploite des centrales diesel dans les régions non reliées au réseau.

En 1969, la production s'est élevée à 2.765 KWH avec une demande de pointe de 383 MW. Valco représente 75 % de la demande, les mines 7,5 % et le réseau ECG 17,2 %.

Bien qu'ECG ne desserve encore que 16 % de la population, ses ventes croissent au taux de 18 % par an depuis 1965, grâce notamment à l'installation de plusieurs petites industries dans la zone industrielle de Tema.

L'usine hydro-électrique d'Akosombo dont les quatre groupes ont une capacité totale de 588 MW recevra avant 1972 deux groupes supplémentaires qui porteront la capacité installée à 882 MW et permettront de faire face à la demande d'énergie jusqu'en 1974.

En effet, VRA devra répondre non seulement à l'accroissement de la demande émanant du réseau public mais encore aux besoins de Valco qui porte sa capacité de production de 110.000 à 180.000 tonnes/an d'aluminium. En outre, VRA s'est engagée à fournir 50 MW au Togo et au Dahomey dès la mise en service de la ligne HT financée par le Canada et qui reliera Akosombo à Lomé et Cotonou à la fin de 1972.

Cette ligne pourrait être ensuite prolongée jusqu'en Nigeria pour interconnecter les centrales d'Akosombo et de Kainji. Au prix d'un investissement relativement modeste (US \$ 2,5 mio.), les besoins énergétiques du Ghana seraient ainsi couverts pour une nouvelle période de 5 à 7 ans.

La situation financière d'ECG et de VRA est saine et leur permet d'autofinancer la plus grande partie de leurs programmes d'investissement. Néanmoins, le Ghana devra emprunter des devises étrangères pour financer les dépenses extérieures entraînées par ces investissements. En effet, les recettes en devises que VRA tire de la vente d'énergie à Valco (1) ne couvriront pas avant 1975 le service de la dette extérieure de Valco.

3.3. Monnaie et finances

3.3.1. Système monétaire et bancaire

Le Ghana s'est retiré du West African Currency Board en 1958 après avoir créé la Banque du Ghana qui remplit les fonctions classiques d'un institut d'émission : banque centrale, caissier de l'Etat, organe du contrôle des changes.

Les banques commerciales qui opèrent au Ghana sont au nombre de trois : deux entreprises étrangères et une entreprise d'Etat qui exerce un monopole de fait sur les opérations des agences gouvernementales des parastataux et autres entreprises publiques.

(1) Pour obtenir l'installation de Valco au Ghana, le gouvernement Nkrumah a consenti un prix de vente de l'énergie très favorable aux aluminiers : il est fixé pour 30 ans à 2,625 us. mills.

Les autres principales institutions financières sont le Ghana Savings Bank (1), l'Agricultural Development Bank et la National Investment Bank. Cette dernière, conçue comme un instrument de promotion du développement industriel, était avant 1967 engagée surtout dans le financement des entreprises publiques ; elle a modifié depuis sa politique de crédit en faveur du secteur privé.

En régime colonial, le système monétaire fonctionnait selon les règles du "Sterling Exchange Standard" en vertu desquelles l'émission fiduciaire du Currency Board était couverte à 100 % par ses réserves en sterling. Etant donné le rôle passif des banques commerciales avant 1960, on aurait pu dire que l'évolution de la circulation monétaire était directement déterminée par celle de la balance des paiements comme en régime d'étalon-or.

En pratique cependant les institutions gouvernementales et parapubliques comme le Cocoa Marketing Board avaient la faculté d'accumuler des réserves sterling hors du système bancaire et de freiner par conséquent l'émission monétaire et l'accroissement du revenu disponible. Une telle politique rendue possible par les cours élevés du cacao fut appliquée dans la première moitié des années 50 avec un certain effet déflationniste qui freinait le processus de monétisation de l'économie. Entre 1955 et 1960 par contre l'apparition d'une série de déficits de balance des paiements n'a entraîné aucune réduction de la masse monétaire le gouvernement épuisant ses réserves et celles du Marketing Board pour éviter la contraction du revenu intérieur.

A la fin de la décennie, il apparaissait que les déficits de balance des paiements n'avaient pas un caractère conjoncturel : la demande d'importation étant gonflée par le déficit budgétaire et l'expansion des revenus monétaires. Du fait de l'épuisement progressif des réserves de change détenues hors-banque, il devenait de plus en plus difficile de

(1) Anciennement Post Office Savings Bank.

justifier la stérilisation d'une part croissante des réserves officielles pour couvrir à 100 % une circulation monétaire accrue.

La Banque du Ghana qui s'en était tenue au "Currency principle"(1) depuis sa fondation fut donc autorisée à partir de 1961 à étendre la circulation fiduciaire non couverte par ses réserves sterling jusqu'à 60 % du total (limite atteinte en 1963).

Ceci favorisa l'augmentation de la circulation fiduciaire en dépit de larges réductions des réserves de change. En outre, l'augmentation des masses monétaires fut encore stimulée par l'expansion remarquable de l'activité des banques commerciales sous l'influence, notamment, de l'endettement croissant du gouvernement.

Les changements dans les déterminantes de l'offre monétaire apparaissent au tableau 11.

TAB. 11 : VARIATIONS DE L'OFFRE DE MONNAIE

	(en millions de N.C.) (a)			
	1950-59	1960-63	1963-66	1966-69
<u>Circulation monétaire</u>	+ 80,6	+ 97,3	+ 75,-	+ 42,-
dont :				
- monnaie fiduciaire	+ 25,6	+ 30,8	+ 20,3	+ 36,4
- monnaie scripturale	+ 33,6	+ 38,2
- quasi-monnaie	+ 21,4	+ 28,3		
<u>Origine des variations</u>				
- réserves de change	+ 58,-	+ 41,3	- 90,-	- 55,-
- crédits bancaires	+ 23,7	+133,1	+242,-	+ 96,-
dont :				
-au gouvernement	(+171,3)	(+ 51,8)
-au cacao	(+ 48,3)	(+ 11,-)
-au secteur privé	(+ 21,8)	(+ 32,4)
- Autres nets (b)	- 1,1	+ 77,1	+ 87,-	+ 35,-
<u>Variations des prix</u>		+ 28 %	+ 50 %	+ 11 %

Sources : Bank of Ghana et Economic Survey

(a) 1 NC = 0,98 US \$ - (b) Contreparties d'aides étrangères, engagements à l'étranger à couvrir en devises ultérieurement.

(1) L'émission fiduciaire est couverte à 100% par les réserves d'or et de devises.

La période 1960-63 est marquée par un rapide accroissement des masses monétaires dû à la plus grande flexibilité du système après abandon du Currency Principle ; en 3 ans l'augmentation de la circulation dépasse ce qui avait été enregistré au cours de la décennie précédente.

TAB. 12 : EVOLUTION DE L'INDICE DES PRIX (a)

Année	(mars 1963 = 100)	
	Indice global du coût de la vie	Indice des prix des vivres locaux (b)
1963	108,2	112,-
1964	119,7	125,7
1965	151,3	172,7
1966	171,4	199,-
1967	157,-	169,-
1968	169,7	185,3
1969	181,8	200,2
1970	188,8	210,-

Source : Budget Statement for 1971-1972, Accra 1971

(a) Indice pondéré du coût de la vie dans les zones urbaines et rurales.

(b) Les vivres locaux représentent 52 % du budget de consommation mensuel moyen.

La fin du régime Nkrumah (1963-66) coïncide avec l'accélération du processus inflatoire : l'expansion monétaire se poursuit, malgré les ponctions sur les réserves de change, à cause de l'énorme accroissement des crédits bancaires au gouvernement et aux institutions publiques déficitaires. On constate cependant un net assainissement de la situation en fin de période qui se traduit par le ralentissement de la hausse des prix : 11 % entre 1966 et 1969 au lieu de 50 % entre 1963 et 1966.

3.3.2. Finances publiques

L'évolution des finances publiques ghanéennes depuis 1960 se caractérise par

- la croissance rapide de la consommation publique ;
- la régression des investissements publics après une phase d'expansion qui avait atteint ses limites en 1965 ;
- l'augmentation de la dépendance à l'égard de la fiscalité indirecte et notamment celle qui frappe les exportations de cacao ;
- la réduction de l'épargne publique et son corollaire le recours croissant de l'Etat à l'emprunt intérieur et extérieur.

Le tableau 13 illustre ces quatre tendances.

TAB. 13 : FINANCES PUBLIQUES : RAPPORTS SIGNIFICATIFS

	en %				
	1961	1963	1965	1967	1969
Consommation publique / PIB	10,8	11,8	12,7	17,3	17,6
Investissements publics / PIB	8,8	8,8	8,8	3,9	3,9
Epargne publique/Inv. publics	34,8	17,8	45,3	13,-	19,-
Taxes cacao / Recettes publiques	17,6	17,2	6,9	13,7	31,1
Dette publique / P.N.B.	16,4	35,3	53,6	60,4	56,2

Au cours de la dernière décennie, les recettes ordinaires ont généralement couvert les dépenses courantes tout en permettant le dégagement d'une épargne publique dont l'importance relative a décliné.

Les dépenses courantes ont connu un taux de croissance moyen de 10 % par an entre 1961 et 1969 : les dernières années n'enregistrent aucune tendance à la stabilisation puisque sous l'influence notamment de la

dévaluation de 1967, les dépenses courantes ont encore progressé de 15 % par an entre 1966 et 1969.

Avant 1965, les principaux facteurs d'accroissement des dépenses publiques étaient l'augmentation des subsides aux entreprises publiques et celle des intérêts afférents à la dette publique ; depuis le renversement du régime NKRUMAH, les gouvernements militaires et civils qui lui ont succédé, loin d'enrayer la progression des dépenses courantes, ont encore aggravé la situation en autorisant le doublement des dépenses militaires (cfr. tableau 14).

TAB. 14 : STRUCTURE DES DEPENSES COURANTES (a)

	1961		1965		1969	
	1000 NC	%	1000 NC	%	1000 NC	%
Administration civile	<u>80.720</u>	<u>56,8</u>	<u>108.365</u>	<u>49,3</u>	<u>126.098</u>	<u>40,-</u>
Salariés	42.804	30,1	49.212	22,4	69.860	22,2
Achats biens et services	37.916	26,7	59.153	26,9	56.238	17,9
Dépenses militaires	<u>10.775</u>	<u>7,6</u>	<u>13.743</u>	<u>6,3</u>	<u>26.504</u>	<u>8,4</u>
Salaires	5.918	4,2	9.853	4,5	22.749	7,2
Matériel	4.857	3,4	3.840	1,8	3.755	1,2
Pensions et Fonds de pensions	2.907	2,-	3.673	1,7	10.990	3,5
Intérêt sur la dette publique	3.291	2,3	14.053	6,4	29.244	9,3
Transferts aux sociétés et institutions publiques	26.826	18,9	55.952	25,5	81.074	25,7
Divers	17.568	12,4	23.969	10,8	40.950	13,-
Total	142.087	100,-	219.755	100,-	314.860	100,-

(a) Dépenses effectives

Source : Economic Survey 1969

Par contre, les dépenses d'investissement public ont été ramenées à partir de 1965 à un niveau inférieur à celui du début de la décennie. Le gouvernement NKRUMAH avait consacré une part croissante du budget d'investissement aux subventions d'équipement aux entreprises d'Etat : c'est la réduction de celles-ci qui explique en partie la diminution des dépenses d'investissement. Il est néanmoins inquiétant de constater depuis 1965 l'augmentation de la part relative des investissements non-productifs. Au total, la part des dépenses de développement est tombée de 70 % en 1965/66 à 56 % en 1968/69.

TAB. 15 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT PUBLIC (a)

	1961 (a)		1965/66(a)		1968/69(a)		1970/71(a)	
	1000NC	%	1000NC	%	1000NC	%	1000NC	%
Total (1000 NC)	90.385	100	138.900	100,-	65.400	100,-	137.300	100,-
dont :								
secteur économique	...		97.700	70,3	36.800	56,2	72.900	53,8
social	...		26.300	18,9	15.900	24,3	36.500	27,-
adminis- tratif	...		14.900	10,8	12.700	19,5	18.500	16,2

(a) Dépenses effectives y compris l'amortissement des emprunts (principal) qui représentait 30 % des dépenses totales en 1969

(b) Budget

Source : Ministry of Economic Planning

Le projet de budget pour 1970/71 ne modifiait pas la répartition des investissements publics. On peut s'en inquiéter dans la mesure où ces investissements qui pour près de 50 % du total n'augmenteront pas la capacité de remboursement du pays sont financés en proportion croissante par recours à l'emprunt extérieur.

TAB. 16 : FINANCEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT PUBLIC

	1961		1963		1965		1967		1969	
	1000NC	%	1000NC	%	1000NC	%	1000NC	%	1000NC	%
Epargne ordinaire (a)	30.886 (c)	44,6	7.622	5,3	26.645	15,3	7.424	8,9	16.776	16,3
Recettes en capital	2.104	3,-	2.395	1,7	8.149	4,7	19.015	22,9	8.220	7,9
Emprunt extérieur	3.686	5,3	990	0,7	2.541	1,4	5.328	6,4	35.950	34,9
Emprunt interne	32.333	46,7	131.575	92,3	101.159	58,-	51.201	61,7	42.043	40,8
Total (b)	69.177	100,-	142.592	100,-	174.494	100,-	82.968	100,-	102.989	100,-

(a) Recettes ordinaires moins dépenses courantes

(b) Dépenses et recettes effectives : les totaux ne coïncident pas du fait de l'omission de sources mineures de financement

(c) Y compris le produit de "contributions volontaires"

La contribution de l'épargne publique au financement des investissements est restée modeste (elle a même été négative en 1968) dans la mesure où la progression des recettes ordinaires ne suivait qu'à grand peine celle des dépenses courantes.

En fin de période, la hausse momentanée des cours du cacao a fort opportunément permis aux recettes de rattraper l'évolution des dépenses : le déficit enregistré à l'exécution du budget ordinaire en 1965 a donc été résorbé en 1969. L'équilibre des finances publiques reste pourtant précaire : les droits de sortie sur le cacao représentent près de 30 % des recettes ordinaires en 1969 et il paraît peu probable que la réduction des recettes ordinaires due à une baisse des cours du cacao puisse être compensée par l'augmentation de la pression fiscale totale. Celle-ci s'est maintenue entre 15 et 17 % du PIB (1) pendant toute la période 1961-1969 et paraît correspondre au maximum tolérable dans la structure actuelle de l'économie ghanéenne.

(1) Rapport recettes ordinaires / PIB

TAB. 17 : EVOLUTION ET STRUCTURE DES RECETTES ORDINAIRES

	1961		1963		1965		1967		1969	
	1000NC	%	1000NC	%	1000NC	%	1000NC	%	1000NC	%
Revenus des propriétés et entreprises publiques	6.716	4,4	5.011	3,-	4.525	1,6	13.481	5,3	9.677	2,9
Impôts indirects										
1. cacao	30.463	19,8	29.215	17,3	19.731	7,-	34.654	13,7	98.150	29,6
2. autres droits de sortie	1.478	1,-	1.020	0,6	845	0,3	732	0,3	800	0,2
3. droits d'entrée	58.585	38,-	68.149	40,2	107.523	38,-	66.543	26,3	59.963	18,-
4. divers	12.438	8,-	23.470	13,9	64.318	22,8	64.173	25,4	73.514	22,1
Impôts directs	23.911	15,5	21.835	12,9	57.516	20,4	52.395	20,7	67.830	20,4
Autres recettes	20.231	13,2	20.637	12,2	28.097	9,9	21.514	8,5	21.973	6,6
Total	153.802	100,-	169.337	100,-	282.555	100,-	252.562	100,-	331.907	100,-

Source : Economic Survey 1969

Or les cours du cacao sont tombés dans la seconde moitié de 1971 à leurs niveaux les plus bas depuis 1966 sous l'influence combinée de la régression de la demande mondiale et de l'annonce d'une récolte ghanéenne et nigérienne pour 1971-1972 en nette progression par rapport à la campagne précédente. Le gouvernement ghanéen a donc été contraint de choisir entre la réduction du prix d'achat au producteur et une nouvelle dévaluation de la monnaie ghanéenne pour maintenir le niveau de ses recettes ordinaires. De fait le gouvernement ghanéen a saisi l'occasion qui lui était offerte en décembre 1971 par le réajustement général des parités

internationales pour dévaluer sa monnaie de 44 % par rapport au ₵. L'ampleur de la dévaluation provoqua un choc politique et social qui fut invoqué comme l'une des causes principales du Coup d'Etat de janvier 1972.

Le 3 février 1972 le Colonel **Acheampong** annonçait une réévaluation de 42 %. Le taux de change du Cedi par rapport au ₵ est donc passé de 0,98 ₵ à 0,55 ₵ en décembre 1971 pour revenir à 0,78 ₵ à partir du 7 janvier 1972.

3.4. Relations économiques extérieures

3.4.1. Commerce extérieur

Exportations : Le taux de croissance annuel moyen des exportations (FOB à prix courants) s'est élevé à 6,8 % entre 1957 et 1969. Durant cette période la structure des exportations ne s'est guère modifiée et la question posée en 1919 par le Gouverneur Guggisberg reste d'actualité : "We have all our eggs in one basket. The cocoa baskets are full. What about the other baskets if anything goes wrong with the cocoa crop or the cocoa market ?". La part du cacao dans les recettes d'exportation de 1969 est restée au même niveau qu'en 1957, soit 55 % ; elle était de 52 % en 1935-1939. Le seul fait notable sur le plan de la diversification des exportations est le développement depuis 1967 de la production d'aluminium qui intervient pour 11 % dans les recettes brutes d'exportation de 1969.

TAB. 18 : STRUCTURE DES EXPORTATIONS

(en % du total FOB)

	1951	1953	1957	1960	1963	1966	1969	Taux de croissance 1957-1969 (b)
Cacao et produits	68	63	56	58	66	61	55	8,4
Autres exportations traditionnelles (a)	28	32	41	38	30	33	23	2,-
Exportations non traditionnelles	3	3	3	4	20	28,1
Réexportations	1	1	1	2	2	29,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	6,8

(a) Bois, bauxite, manganèse, diamants et or

(b) à prix courants

Source : Ghana Economic Surveys

Les travaux préparatoires du prochain plan quinquennal (1972-1976) ont montré cependant que le taux de croissance des exportations (à prix constants) devrait être porté à 10 % l'an pour soutenir un taux de croissance du PIB de 5 à $5\frac{1}{2}$ % par an. Dans l'hypothèse où les recettes d'exportation du cacao augmenteraient de 3,5 % par an (à prix constants) il faudrait promouvoir un considérable effort de diversification des exportations non traditionnelles pour atteindre l'objectif global.

Les importations dont la valeur (CIF) a constamment dépassé celle des exportations depuis 1960 ont connu un taux de croissance légèrement inférieur à celui des exportations : 6,2 % par an entre 1957 et 1969. Si la structure des exportations s'est peu modifiée dans cette période, la composition des importations a subi, par contre, d'importants changements qui reflètent les progrès de l'industrie de substitution aux importations après 1960, ainsi que les orientations de la politique de contrôle des changes.

TAB. 19 : STRUCTURE DES IMPORTATIONS

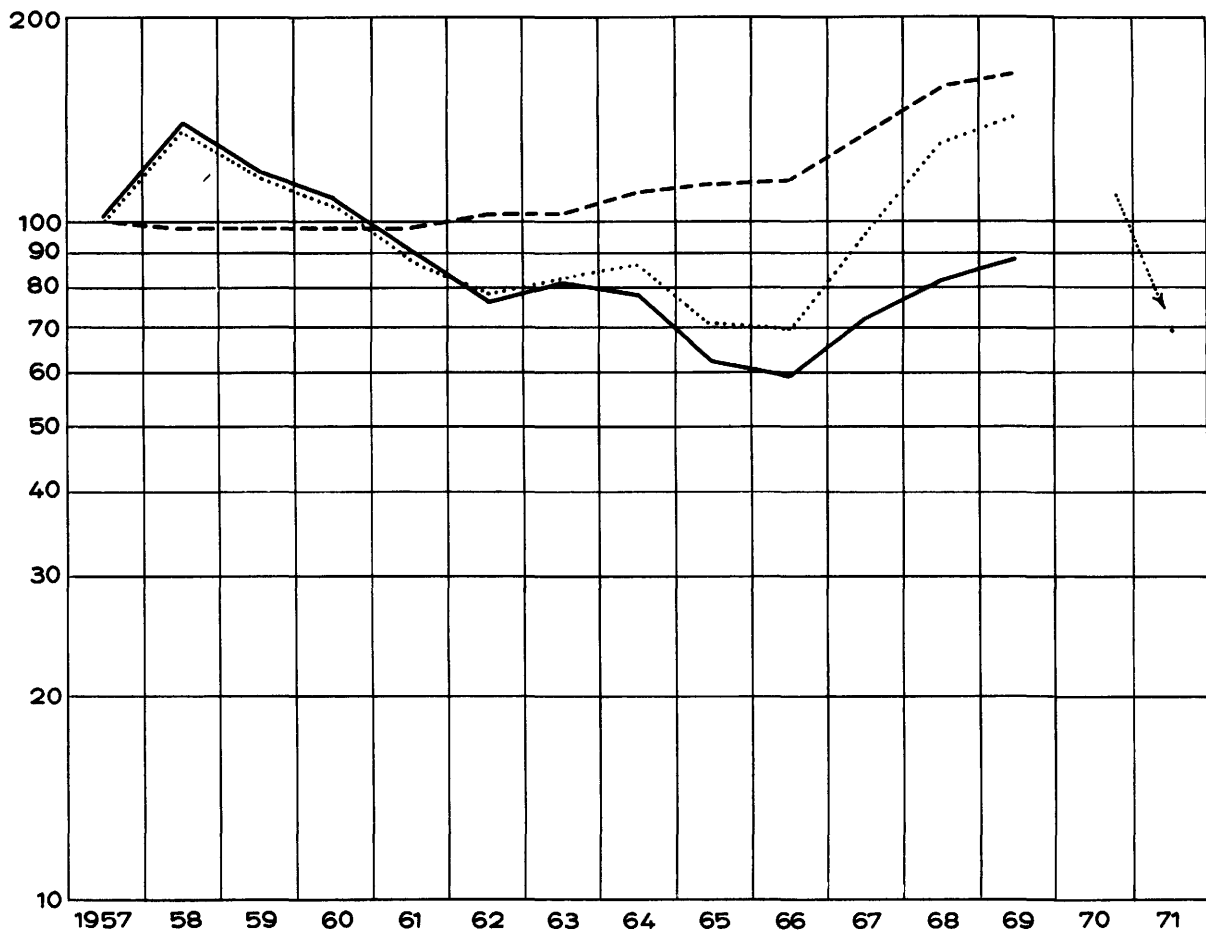
	(en % du total CIF)						Taux de croissance 1957-1969
	1952	1957	1960	1963	1966	1969	
Biens de consommation non durables	47	48	41	33	27	24	4,6
durables	5	9	9	6	4	5	4,6
Matières premières et demi-produits	27	23	24	30	34	41	11,-
Carburants et lubrifiants	9	6	5	6	4	7	6,8
Biens d'équipement	12	13	22	25	31	24	15,7
Total	100	100	100	100	100	100	6,2

Source : Ghana Economic Surveys

On note en particulier l'augmentation régulière depuis 1957 de la part relative des importations de matières premières et demi-produits destinés aux industries qui remplacent les importations de biens de consommation. Les importations de biens d'équipement, dont l'importance s'était accrue jusqu'en 1966, ont régressé en valeur absolue comme en part relative à la suite du ralentissement des efforts d'investissements qui a suivi le renversement du gouvernement Nkrumah.

TERMES DE L'ECHANGE (INDICE 1957 = 100)

..... PRIX A L'EXPORTATION
----- PRIX A L'IMPORTATION
———— TERMES D'ECHANGE



L'évolution des termes de l'échange durant la dernière décennie n'a pas été favorable au Ghana quelle que soit l'année de base choisie comme terme de référence.

Les prix à l'exportation se sont détériorés constamment jusqu'en 1965-1966 alors que les prix à l'importation relativement stables jusqu'en 1963 se redressaient ensuite.

En fin de période l'effet bénéfique du relèvement des cours du cacao a été en grande partie annulé par l'accélération de la hausse des prix à l'importation. Au demeurant le redressement des cours du cacao aura été de faible durée puisque ceux-ci sont retombés en 1971 à leurs plus bas niveaux depuis 1966.

TAB. 20 : EVOLUTION DES TERMES D'ECHANGE

(1957 = 100)

	1957	1959	1961	1963	1965	1967	1969	(1971)
Prix à l'exportation	100	117	87	83	71	97	147	(70)
Prix à l'importation	100	98	98	102	113	134	165	
Termes d'échange	100	118	89	81	63	72	88	

Source : Ghana Economic Surveys

L'orientation géographique du commerce extérieur a varié à plusieurs reprises au cours des 20 dernières années. Au début des années cinquante, le Royaume-Uni absorbait 40 % des exportations ghanéennes ; ce pourcentage est tombé à 30 % en 1960-1961 et 13 % en 1965 au moment où le Ghana augmentait ses relations commerciales avec les pays d'Europe Orientale. De même les exportations à destination des USA sont passées de 33 % du total en 1950 à 20 % en 1960-1961 et 17 % en 1965. Par contre, tandis que la Grande-Bretagne redevenait le premier client du Ghana en fin de période (27 % en 1969), l'importance du marché américain déclinait encore au profit d'un nouveau client : le Japon (10 % en 1969).

Enfin le Ghana trouve dans la CEE un débouché dont l'importance s'était accrue entre 1950 et 1960 et s'est stabilisée depuis 1961 aux environs de 30-32 % du total. Dans la CEE les principaux clients du Ghana sont l'Allemagne et les Pays-Bas.

Du côté des importations les évolutions sont plus régulières. La part des importations en provenance du Royaume-Uni a décliné régulièrement depuis 56 % en 1950 jusqu'à 25 % en 1965 et se sont stabilisées à ce niveau.

La part des Etats-Unis est restée stable depuis 1950 aux environs de 8 % mais passe à 18 % en fin de période grâce aux accords d'aide en nature. Entre 1960 et 1965 le Ghana avait augmenté ses importations en provenance d'Europe Orientale : celles-ci qui représentaient 20 % du total en 1965 sont tombées ensuite à 8 % en 1969 mais sont appelées à retrouver leur importance à la suite des accords commerciaux conclus en 1969.

La CEE fournit 21 % des importations ghanéennes en 1965 comme en 1969 au lieu de 24 % avant 1960.

Au cours des dernières années la progression des ventes de la CEE est restée très en retrait sur celle de ses achats et la balance commerciale avec le Ghana est devenue déficitaire pour la Communauté.

TAB. 21 : ORIENTATION GEOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTERIEUR

(en % des exportations)					
Pays de destination	1950	1957	1960	1965	1969
Royaume-Uni	41	37	31	13	26
CEE	..	30	32	31	30
USA	33	35	16	17	12
Europe Orientale	7	18	4
Japon	2	10

(en % des importations)					
Pays d'origine	1950	1957	1960	1965	1969
Royaume-Uni	56	42	34	25	27
CEE	..	24	24 (a)	21	21
USA	6	8	8	8	18
Europe Orientale	4	20	8

(a) Moyenne 1959-1960-1961

Source : Commonwealth Trade

On notera enfin que le commerce officiel avec les pays africains représentait en 1969 1 % de la valeur des exportations et 4,9 % de la valeur des importations : Les principaux partenaires commerciaux sont dans l'ordre le Mali, le Nigeria, la Haute-Volta et l'Egypte pour les importations, le Nigeria et l'Egypte pour les exportations.

A l'exception de la Haute-Volta qui a fourni au Ghana 3 % de ses importations totales en 1969, les autres pays limitrophes n'ont pratiquement aucune relations commerciales officielles avec le Ghana (1).

3.4.2. Balance des paiements

3.4.2.1. Analyse de l'évolution

L'examen des balances de paiement de 1957 à 1969 montre à quel point l'économie ghanéenne s'est progressivement enfoncée dans une impasse.

La balance des opérations courantes a été constamment déficitaire depuis 1956 alors qu'auparavant elle dégagait régulièrement un surplus. La cause principale de ce déséquilibre est le déficit de la balance commerciale aggravé à partir de 1960 par l'augmentation des transferts d'épargne et de revenus d'investissement.

Le déficit des opérations courantes fut porté à son maximum en 1965 quand il s'est élevé à 64 % des recettes d'exporta-

(1) On ne tient évidemment pas compte ici des échanges non enregistrés par les statistiques douanières et qui, pour certains produits, peuvent être importants : bétail par exemple ou cacao transitant par le Togo.

tion au lieu de 12 % en 1951 ; il a été ramené à 15 % de celles-ci en 1969 (1).

L'amélioration est fragile car elle a été obtenue à la faveur du relèvement des cours du cacao et aux prix de sévères restrictions des importations de biens et services dont le montant nominal est en 1969 inférieur à son niveau des années 1957-1960.

Le déficit des opérations courantes n'a été couvert qu'en partie par les apports nets des capitaux publics et privés, ceux-ci étant diminués du montant de plus en plus lourd qui correspond au service de la dette extérieure. En conséquence les réserves de change nettes ont été rapidement épuisées : elles sont tombées de 481 millions de \$ en 1957, soit 150 % des recettes annuelles d'exportations, à 3 millions de \$ en 1965.

Depuis lors la position de réserve nette est devenue négative (- 72,7 millions de \$ en 1969) et correspond presque entièrement à l'utilisation de la ligne de crédit dont dispose le Ghana auprès du Fonds monétaire.

En 1969 par conséquent, malgré plusieurs accords relatifs au réaménagement de la dette, le Ghana ne disposait plus d'aucune marge de manoeuvre pour faire face à une éventuelle réduction de ses recettes d'exportation. Au premier semestre de 1971, le gouvernement estimait déjà que la baisse des cours entraînerait pour l'année entière une perte de recettes de l'ordre de 50 millions de \$.

Si celle-ci ne peut être prélevée intégralement sur les importations (2) et faute d'un accroissement substantiel de

(1) Le déficit annuel de la balance des opérations courantes s'est élevé à 33,7 millions de \$ en moyenne de 1957 à 1960, à 135,3 millions de \$ entre 1960 et 1965, et à 80 millions de \$ entre 1966 et 1969.

(2) L'analyse de la structure des importations a montré qu'une réduction ne pourrait porter que sur les importations de matières premières et demi-produits : les conséquences sur le niveau de l'activité industrielle et de l'emploi seraient immédiates.

l'aide extérieure, le Ghana pourrait à bref délai se trouver virtuellement en état de cessation de paiements et contraint de demander un moratoire international.

3.4.2.2. La dette extérieure

A la veille de l'indépendance, l'endettement extérieur du Ghana était négligeable. Toutefois, l'épuisement rapide des réserves de change, induit par le déficit continu de la balance des opérations courantes amena le gouvernement ghanéen à recourir de plus en plus aux crédits fournisseurs pour financer les projets d'investissement public (1).

TAB. 22 - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

(en millions de \$ US)

	1957	1960	1962	1965	1967	1969
Exportations (a)	325,9	352,3	338,5	354,3	311,3	385,-
Importations (a)	-362,6	-415,3	-387,8	-539,8	-356,4	-398,3
Revenus d'investissements	- 2,2	- 15,4	- 14,-	- 27,-	- 24,3	- 31,8
Transferts	- 1,4	- 15,1	- 16,3	- 13,1	- 15,5	- 13,2
Balance des opérations courantes	- 40,3	- 93,5	- 79,6	-225,6	- 84,9	- 58,3
Capitaux privés nets						
à long terme	- 9,8	8,7	13,4	36,2	34,7	22,3
à court terme	n.d.	n.d.	n.d.	49,8	3,4	17,8
Capitaux publics nets	n.d.	33,-	33,1	49,-	17,9	39,3
Erreurs et omissions (b)	- 0,7	- 6,9	1,2	10,3	3,8	30,9
Balance des capitaux	- 10,5	34,8	47,7	145,3	53,-	48,5
Réserves nettes (en fin d'année)	480,7	421,6	188,4	3,-	54,8	72,7

(a) Biens et services autres que les revenus de facteurs.

(b) Calculé par différence.

Source : Bank of Ghana and International Monetary Fund.

(1) La Volta Dam est un des rares projets financés sur prêts à long terme.

Au moment de la prise du pouvoir par le Conseil National de Libération (février 1966) la dette extérieure s'élevait à 499,3 millions de \$ dont 397,7 millions de crédits fournisseurs.

Ces crédits avaient été utilisés à plus de 90 % pour financer des projets qui ne pourraient produire aucun revenu net avant une période de gestation de 6 ans au minimum (1), alors qu'en moyenne les crédits fournisseurs accordés par les pays occidentaux (85 % du total) étaient remboursables en 8 ans et portaient intérêt de 5,2 %.

En juin 1966, le nouveau gouvernement ghanéen, tout en affirmant qu'il honorerait ses obligations internationales, décida de suspendre tous les paiements relatifs au service des crédits fournisseurs jusqu'à conclusion d'accords sur le réaménagement de la dette. Deux accords autorisant la consolidation de dettes venant à échéance avant le 30.6.1972, moyennant le paiement d'un intérêt moratoire de 5,3 % (en moyenne), furent conclus en 1966 et 1968.

Entretemps, le gouvernement ghanéen s'abstint de recourir encore aux crédits fournisseurs et de garantir les emprunts à court terme du secteur privé ; il obtint par contre, entre 1966 et 1969, des prêts à long terme (25 à 50 ans) pour un montant de 195 millions de \$.

Au total, l'encours de la dette extérieure publique au 31 décembre 1969 s'élevait à 637,9 millions de \$ dont 47 % à court terme (2). En montant absolu, la dette ghanéenne est du même ordre de grandeur que celle du Nigeria et dépasse de loin celle de tous les autres pays d'Afrique noire. Exprimée en % du PIB, elle ne représente toutefois que 29 % du PIB, soit un pourcentage équivalent à celui du Kenya (31,5) ; de la Tanzanie (29,5) ; du Gabon (29,4) ;

(1) 15 % du montant des crédits fournisseurs ont financé des projets dont il ne fallait attendre aucune rentabilité directe.

(2) Source : Banque Mondiale, Rapport annuel 1970.

du Zaïre (27,7) ou de la Côte d'Ivoire (26,3), mais bien inférieur à celui du Mali (48,6), de la Somalie (46,4) ou du Congo-Brazza (60,3).

Les difficultés ghanéennes ne tiennent donc pas tant au montant de la dette qu'à sa structure et au rapport entre le service annuel de la dette et les recettes nettes en devises provenant de l'exportation et de l'aide extérieure.

En 1965, le service de la dette publique extérieure avait absorbé 19 % des recettes d'exportations du Ghana. Grâce aux réaménagements de la dette décidés en 1966 et 1968, ce pourcentage a été ramené à 10 % en 1969.

L'allègement ainsi apporté au Ghana reste cependant très provisoire : les accords de 1966 et 1968 ont seulement reporté les difficultés aux années 1970, tout en imposant au Ghana la charge supplémentaire des intérêts moratoires.

Le gouvernement ghanéen a constaté avec amertume que les intérêts moratoires à payer en 10 ans augmentaient de 40 % (89 millions de \$) le montant de la dette à moyen terme vis-à-vis des pays occidentaux, tandis que la dette à l'égard des pays socialistes n'était majorée que de 16 %.

Le gouvernement ghanéen a donc demandé la réunion d'une troisième conférence des pays créditeurs membres du FMI en vue d'obtenir un règlement à long terme semblable à celui qui a été accordé à l'Indonésie sur la base du rapport H. ABS. Le Ghana demande une période de grâce de 10 ans pour laisser à l'économie le temps de restaurer sa capacité d'endettement. Au terme de ce délai de grâce, la dette vis-à-vis des pays occidentaux serait remboursée par l'intermédiaire d'un prêt multilatéral (1) à 40 ans portant intérêt annuel de 2 %.

(1) Ce prêt devrait s'élever à 430 millions de \$ environ pour couvrir toutes les dettes commerciales vis-à-vis des pays occidentaux à l'exclusion des prêts à long terme accordés par le groupe de la Banque Mondiale

En fait, la conférence des pays créanciers réunis à Londres en juillet 71 s'est bornée à proposer des mesures d'allègement portant sur 50 % des montants venant à échéance entre juillet 1970 et juillet 1972.

Chaque pays créancier peut introduire ces mesures d'allègement sous l'une des trois formes suivantes :

- report des paiements à 10 ans d'échéance sans intérêt (cette mesure comporte un élément don de 61 % si on applique un taux d'actualisation de 10 %)
- octroi d'un prêt de refinancement comportant un élément don de 61 %
- octroi d'une aide supplémentaire comportant aussi un élément don de 61 %.

Le service de la dette entre mi-1971 et mi-1972 a été ainsi allégé de 26 millions de \$ environ, soit d'environ 25 % des paiements prévus.

Les pays créanciers ont d'autre part accepté de se réunir à nouveau avant le 30 juin 1972 pour réexaminer les obligations à moyen terme qui viendront à terme après cette date. Dans l'exposé du budget 1971-1972, le ministre ghanéen des finances, M. Mensah, a réaffirmé la position qu'il comptait défendre à cette occasion et qui tient en deux points :

- obtention d'un règlement à long terme
- réaménagement qui n'accroisse pas le niveau de la dette.

Le dernier point fait référence au paiement des intérêts moratoires que le gouvernement ghanéen voulait remettre en question.

Avant qu'une nouvelle réunion des pays créanciers ait pu se tenir, le gouvernement militaire du Colonel Acheampong, qui a renversé celui du Dr Busia, a créé une situation nouvelle en répudiant unilatéralement une partie de la dette extérieure. Entretemps,

la dette extérieure à court terme s'était encore alourdie du fait de l'accumulation d'arriérés relatifs aux paiements d'importations (1).

Au total, selon les sources officielles ghanéennes, la dette extérieure s'élevait au 12 janvier 1972, à 886 millions de \$ au lieu de 499 millions de \$ au lendemain du renversement du gouvernement Nkrumah.

La dette extérieure au 12 janvier 1972 se décompose comme suit :

Dette à long terme	231 millions de \$		
Dette à court terme (y compris intérêts moratoires)	369	"	"
Dette commerciale dont :	286	"	"
Arriérés commerciaux sur crédits à 180 jours	67	"	"
Arriérés sur paiements de services	81	"	"
Crédits commerciaux à 180 jours à terme non échu	139	"	"
Total	886	"	"

Le nouveau gouvernement ghanéen honorera la dette à long terme, mais il a répudié unilatéralement une partie de la dette à court terme (soit 94 millions de \$), après avoir annoncé que le

(1) Le gouvernement Busia, ayant imprudemment libéralisé en 1970 les importations payables à 180 jours, s'est en effet trouvé incapable de couvrir les importations en devises au terme fixé. En conséquence, au début de 1972, le gouvernement ghanéen devait aux importateurs - ou à leurs assureurs - l'équivalent des frais d'un an d'importations.

solde (1) serait remboursé en 50 ans après une période de grâce de 10 ans.

Enfin, un moratoire de fait est appliqué au repaiement des dettes commerciales dont le remboursement intégral en 1972 absorberait 90 % des recettes d'exportations attendues pour la même année !

En conséquence "l'Exports Crédit Guarantee Department" (EGCD) du Royaume Uni a décidé, depuis le 20 février 1970, de ne plus couvrir les exportations britanniques vers le Ghana.

La plupart des organismes européens d'assurance-crédit à l'exportation avaient déjà adopté la même ligne de conduite.

TAB. 23 - DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE (en millions de \$)

	Encours (1) au 31.12.69	Service de la dette					
		1970	1971	1972	1973	1974	1975
Crédits fournis- seurs	323,7	34,5	37,-	38,9	38,7	39,4	38,6
Dettes à long terme	244,-	16,7	10,5	12,4	13,3	14,4	15,7
Total	567,7(2)	51,1	47,4	51,2	51,8	53,9	54,3
dont amortissement intérêts		(33,3)	(29,3)	(32,9)	(33,7)	(37,1)	(38,4)
		(17,9)	(18,2)	(18,4)	(18,1)	(16,8)	(15,9)

(1) Y compris les montants non déboursés (83,5 mio.)

(2) Non compris les dettes en litige dues au groupe Drevici qui s'élèvent à \$ 71,2 mio.

On notera enfin que les principaux créditeurs du Ghana sont le Royaume-Uni et les pays membres de la CEE dont l'Allemagne est le plus important.

(1) Pour autant que les dettes correspondantes aient été jugées "valides et contraignantes", c'est-à-dire, contractées sans fraude, ni corruption et pour financer des projets productifs techniquement et économiquement viables

TAB. 24 - VENTILATION DE LA DETTE PAR PAYS CREDITEUR
(en milliers de \$)

Pays	Encours de la dette publique extérieure au 31.12.1969		
	Crédits Fournisseur	Prêts à long terme	TOTAL
CEE	85.583 (29 %)	41.332 (17 %)	126.915 (23 %)
Royaume-Uni	97.127 (33 %)	46.759 (19 %)	143.886 (27 %)
U.S.A.	538	79.725 (33 %)	80.263 (15 %)
Pays socialistes	73.104 (25 %)	-	73.104 (14 %)
BIRD - IDA	-	66.507 (27 %)	66.507 (13 %)

3.4.2.3. L'aide publique

De 1966 à 1970 inclus, le Ghana a reçu des engagements d'aide publique pour un montant de \$ 258 mio. au titre du financement de projet ou de support à la balance des paiements. De ce montant, \$ 173 mio. ont été utilisés avant la fin de 1970. En 1971, \$ 57 mio. seront utilisés pour financer un tiers du programme de développement.

Les principaux donneurs d'aide bilatérale ont été les USA, le Royaume-Uni et l'Allemagne fédérale. L'aide accordée par les pays membres de la CEE a représenté 18 % du total et 20 % des aides bilatérales ; elle a dépassé en importance celle du Royaume-Uni.

Les aides publiques dont le Ghana a bénéficié depuis 1966 ont été accordées à des conditions nettement plus favorables que les crédits privés obtenus avant 1965 : les prêts publics sont à long terme, portent, en moyenne, intérêt de 2,5 % et prévoient un délai de grâce de 8 ans.

TAB. 25 - AIDES PUBLIQUES 1966-1970

Pays d'origine	Montant		Moyenne pondérée des conditions		
	(mio.\$)	%	Intérêt %	Période de grâce (années)	Terme (années)
A. AIDE - PROJETS					
1. Canada	6,86	9,1	0	10	50
2. Danemark	2,77	3,7	0	7	25
3. Italie	12,48	16,6	6,0	4	12
4. U.S.A.	2,28	2,8	2,5	10	12
5. Allemagne (fédérale)	19,15	25,4	2,75	7,5	25,5
6. IDA	26,77	34,2	0,75	9,5	47,5
7. BIRD	6,24	8,3	6,50	10,-	25,-
TOTAL	75,37	100,-	2,52	8	33,5
B. AIDE - MARCHANDISES *					
1. Royaume-Uni	44,74	24,5	1,45	5	25
2. U.S.A.	122,91	67,4	2,97	9	40
3. Allemagne (fédérale)	14,73	8,1	2,87	7	24
TOTAL	177,28	100,-	2,56	8	35
C. TOTAL	252,65	100,-			
dont CEE	46,36	18,-			

Source : Budget Statement for 1971-1972, Accra 1971

* Commodity Aid : Il s'agit d'aides accordées pour permettre l'importation de produits déterminés fournis par le pays créditeur.

L'aide publique ainsi reçue par le Ghana s'est élevée pour 1968-70 à \$ 7,41 par habitant et a représenté pour la même période 17,2 % de la valeur des importations de biens et services.

L'aide publique per capita est donc nettement inférieure à celle reçue par la Côte d'Ivoire (\$ 12) mais supérieure à la moyenne EAMA (\$ 6,10).

IV. STRUCTURES SOCIALES4.1. Emploi, Salaires, Revenus

La population active du Ghana est estimée en 1970 à 3,4 millions d'individus environ sur une population totale de 9,2 millions (1).

Le nombre des emplois salariés recensés s'élève pour la même année à 417.000, soit un peu plus de 12 % de la population active. Le taux de croissance annuel de l'emploi salarié, qui ne dépassait pas 2,7 % entre 1960 et 1965 est tombé à 0,5 % dans la deuxième moitié de la décennie, alors que la population urbaine augmente de 7 % par an environ (cf. supra). Le secteur "moderne" de l'économie (2) n'est donc pas en mesure d'absorber les effectifs croissants de la force de travail urbaine. La multiplication des activités indépendantes (self-employment) à faible productivité n'a pu empêcher le chômage urbain pur et simple de prendre des proportions alarmantes. En 1960, le nombre des chômeurs était estimé par le Recensement à 165.000 tandis qu'en 1970, les estimations officielles varient de 220.000 (3) à 350.000 et même 600.000 (4). Ces derniers chiffres incluent sans doute, avec les chômeurs proprement dits, des individus sous-employés en quête d'emplois salariés. Il n'en reste pas moins que pour fournir un emploi à 220.000 chômeurs, il faudrait augmenter de 50 % l'effectif des salariés !

-
- (1) D'après GAISIE S.K., Dynamics of Population Growth in Ghana.
 (2) La distinction usuelle, entre secteur moderne et secteur traditionnel est inadéquate, elle est utilisée ici, suivant l'usage courant, pour désigner les entreprises et les administrations qui emploient une main-d'oeuvre salariée.
 (3) Budget statement for 1971-1972, Accra 1971.
 (4) One Year Development Plan, Accra Sept. 1970 : "Estimates of people actively seeking wage employment range from 350 to 600.000".

Le chômage semble toucher surtout les jeunes, c'est-à-dire les derniers arrivés sur le marché de l'emploi : en 1960, 77 % des chômeurs étaient âgés de 15 à 30 ans. Leur effectif est composé en proportion croissante de jeunes scolarisés. En 1970, 68.000 jeunes gens ont été diplômés par les Middle Schools (10 ans de scolarité), dont 10 % seulement trouveront place dans le cycle secondaire.

Compte tenu de l'éducation reçue par les 60.000 autres, il est fort peu probable qu'ils s'orientent vers des emplois non salariés, bien que leur formation ne favorise guère leur insertion dans le marché du travail. Au Ghana, comme dans plusieurs pays africains, l'enseignement général fonctionne donc comme un système coûteux de transformation du sous-emploi rural en chômage urbain.

Il est paradoxal de constater que le niveau relativement élevé des salaires urbains accélère l'exode rural alors même qu'il limite la création d'emplois. Une enquête budgétaire conduite dans tout le pays en 1961-1962 a montré que le revenu réel per capita des citadins (chômeurs compris) était supérieur d'un tiers au moins à celui des ruraux. Des enquêtes plus récentes n'ont révélé aucune tendance à la résorption des écarts de revenus entre villes et campagnes. Malgré l'érosion constante du pouvoir d'achat des salariés, celui-ci est ramené en 1969 à son niveau de 1958 (1) alors que le revenu réel des producteurs de cacao a subi une réduction sensible.

(1) Entre 1952 et 1960 par contre, les salaires réels ont été augmenté de 50 % en moyenne.

TAB. 26 - EVOLUTION DES REVENUS REELS

(1958 = 100)

Année	Salaires réels moyens	Revenu réel des producteurs de cacao
1958	100	100
1960	115	126
1962	114	95
1964	108	74
1966	85	50
1968	101	59
1969	98	77

Les perspectives d'expansion de l'emploi salarié ne sont pas brillantes. Le secteur public qui emploie près des 3/4 de la main-d'oeuvre recensée devra limiter l'embauche, compte tenu des difficultés budgétaires et de la présence d'effectifs en sur-nombre dans la plupart des entreprises publiques.

Dans le secteur privé, l'industrie est la branche d'activité la plus dynamique, mais c'est aussi celle où les gains de productivité devraient être les plus importants. Un taux d'accroissement de la production de 10 % par an se traduirait au mieux par un taux de croissance de l'emploi de 6 % par an (soit environ 5.000 nouveaux emplois par an).

L'emploi dans la construction a diminué depuis 1965 à cause de la diminution des investissements (cf. tableau 27). La pénurie aiguë de logements urbains justifierait une reprise de l'activité dans ce secteur si celle-ci n'était freinée par l'obligation de payer en devises rares l'importation de matériaux de construction.

TAB. 27 - EMPLOI SALARIE RECENSE AU 31 DECEMBRE (a)

(en milliers)

	1960	1965	1970
Agriculture	58	56	49
Mines	29	27	25
Industrie	24	32	57
Electricité, services sanitaires	14	14	18
Construction	62	73	59
Commerce	31	33	37
Transport	31	30	27
Services	84	129	146
Total	333	396	417
dont Secteur public	...	118	110 (b)
Secteur privé	...	278	295 (b)

(a) L'emploi salarié total pourrait approcher les 600.000 unités, soit 40 % de la force de travail non-agricole.

(b) En 1969.

Source : - Budget Statement for 1971-1972
- Economic Survey 1969.

L'aggravation prévisible du chômage urbain préoccupe à juste titre le gouvernement ghanéen qui accorde à la politique de l'emploi une haute priorité dans le plan intérimaire 1970-1971 et dans les travaux préparatoires du prochain plan quinquennal.

A court terme, deux mesures ont été prises :

- a) Expulsion des étrangers : En vertu de l'"Aliens Compliance Order", 200.000 étrangers africains environ ont été expulsés du territoire. Cette mesure, populaire au départ, a peu contribué à la réduction du chômage ; il semble par contre qu'elle ait été suivie d'effets peu favorables à l'économie ghanéenne : hausse

des prix, désorganisation des transports, renchérissement du coût de la main-d'oeuvre agricole pour les planteurs de cacao, etc. (1).

- b) Création du National Service Corps (NSC). La création du NSC, à la fin de 1969 avait pour but d'affecter la main-d'oeuvre sous-employée à des projets de développement. Dès mars 1970, plus de 300.000 volontaires s'étaient enregistrés, mais l'utilisation du budget annuel de 1 million de \$, qui devait leur être consacré, était encore mal définie.

Si le NSC parvient à définir des projets réalistes et constructifs, son programme pourrait représenter une contribution à la solution du problème des jeunes chômeurs sortis des Middle Schools.

A plus long terme, il est évident que l'aide étrangère ne pourra seulement constituer un soutien à la balance des paiements; son affectation devra tenir compte, en outre, des répercussions possibles sur le développement de l'emploi. A cet égard, l'agriculture est le secteur dont l'expansion peut avoir le plus d'influence sur la résorption du sous-emploi. Promouvoir l'expansion de l'agriculture vivrière et de la production de matières premières agricoles pour l'industrie est probablement le seul moyen de ralentir la croissance du chômage urbain en réduisant les écarts de revenus entre ville et campagne et en accroissant les possibilités d'emploi agricole.

4.2. Enseignement

Le Ghana est sans doute le pays d'Afrique noire qui dispose de la meilleure administration et du pourcentage le plus

(1) Cf. M. Peil, Expulsion of West African Aliens, The Journal of Modern African Studies, august 1971, p. 205 à 230.

élevé de cadres nationaux par rapport à la population active (1).

L'administration, l'enseignement et les entreprises publiques sont en règle générale entièrement africanisés à tous les échelons de la hiérarchie.

Ceci n'exclut pas une pénurie évidente de cadres supérieurs de gestion et plus encore de cadres moyens tels que comptables et techniciens.

Le système d'éducation ghanéen est inspiré du modèle britannique sous réserve d'une variante qui consiste en l'introduction d'un cycle moyen entre le primaire et le secondaire.

Ce cycle moyen avait été conçu pour donner un complément de formation aux diplômés de l'enseignement primaire qui ne pourraient entrer dans le cycle supérieur. En fait, sous la pression du public, le cycle moyen s'est transformé en voie d'accès à l'enseignement secondaire. En conséquence, la durée moyenne des études a été allongée de manière excessive. En moyenne, un diplômé universitaire a suivi 6 ans d'enseignement primaire, passé 2 à 3 ans dans le cycle moyen, 7 ans dans le cycle secondaire (A level) et de 4 à 7 ans à l'Université. Compte non tenu de redoublements éventuels, la durée moyenne d'un cycle d'études complet est ainsi de 20 à 24 ans.

Ce système peu productif alourdit considérablement les dépenses d'enseignement qui représentent déjà plus de 17 % du budget ordinaire et près de 10 % du budget d'équipement en 1969-1970.

La croissance des effectifs enrôlés dans le secteur primaire a été très rapide entre 1960 et 1965 à la suite de la décision du gouvernement Nkrumah de rendre l'enseignement primaire

(1) On ne dispose pas d'information sur l'emploi de cadres expatriés mais l'effectif modeste de la population étrangère non africaine (17.000 en 1968) confirme l'impression de faible taux d'encadrement expatrié.

obligatoire et gratuit (1). Après être passés de 440.000 en 1960 à 1.130.000 en 1965 (Cf. tableau 28), les effectifs ont décliné légèrement entre 1965 et 1970 après élimination des candidats trop âgés. L'expansion quantitative a sans doute abaissé la qualité de l'enseignement, le rapport élèves/professeurs qualifiés étant passé de 58/1 en 1960 à 85/1 en 1969 (2). Le Ministère de l'Education Nationale consent cependant d'importants efforts pour accélérer la formation des maîtres et rétablir le taux d'encadrement de 1960.

La population des écoles moyennes a augmenté encore plus vite que celle du primaire : les effectifs sont passés de 145.000 en 1960 à 424.000 en 1970. Les diplômés de ces écoles moyennes dont le niveau de qualification professionnelle est faible sont de plus en plus nombreux : 67.600 en 1970 au lieu de 28.600 en 1960. Il est de plus en plus difficile de trouver un emploi ; on estime que la période d'attente est de trois ans au moins. La création du National Service Corps a été décidée en 1970 pour fournir une solution partielle à ce problème (Cf. supra).

L'enseignement secondaire public accueille 48.500 élèves en 1969 au lieu de 16.600 en 1960, mais la proportion des diplômés d'école moyenne qui trouvent place dans le cycle supérieur est tombée de 14 % en 1960 à moins de 10 % en 1969.

Sous la pression de l'opinion publique, le gouvernement accorde depuis 1970 une très haute priorité à l'enseignement secondaire public (3) : celle-ci ne pourrait se justifier sur le plan économique, si l'accent n'était mis sur la formation technique et professionnelle.

-
- (1) Depuis 1966, les manuels ne sont plus distribués gratuitement.
(2) En 1969, les 2/3 environ des professeurs étaient sous-qualifiés.
(3) Celui-ci ne comprend pas les écoles privées non agréées dont le nombre s'est multiplié du fait de la limitation des places disponibles dans le réseau secondaire public.

Les trois universités du Ghana ont enrôlé près de 5.000 étudiants au cours des 3 dernières années. Le nombre de diplômés est passé de 205 en 1960 à 1.082 en 1970 auxquels il faut ajouter les universitaires diplômés à l'étranger (environ 1.800 depuis 1960). Au total, le nombre d'universitaires ghanéens diplômés de 1960 à 1970 doit approcher 7.500.

Les Universités pourraient augmenter leurs effectifs, mais il ne semble pas que cette expansion soit justifiée, compte tenu d'une part du poids énorme de l'enseignement universitaire dans le budget de l'éducation nationale (1) et d'autre part, de l'apparition récente d'un certain excédent de diplômés qui se traduit par le relèvement des conditions d'accès aux emplois publics supérieurs.

On notera que la répartition des étudiants par discipline paraît mieux adaptée aux besoins du pays qu'il n'est d'usage dans la plupart des universités africaines. Les étudiants en médecine, en sciences et en arts de l'ingénieur représentent 46 % des effectifs totaux en 1969/1970.

(1) 50 à 55 % du budget d'équipement et 23 à 30 % des dépenses courantes entre 1966 et 1970.

TAB. 28 - EFFECTIFS SCOLAIRES (a)

Effectifs enrôlés (milliers)	1960/1961	1965/1966	1969/1970
Ecoles Primaires (6 ans)	441	1.138	983
Ecoles Moyennes (4 ans)	145	267	424
Ecoles Secondaires (6 ans)	17	42	49
Universités	1,4(b)	4,3	4,8
Effectifs diplômés (unités)	1960	1965	1970
Ecoles Moyennes	28.555	49.654	67.655
Ecoles Secondaires			
- générales	2.166	4.780	9.167
- techniques	n.d.	598	1.072
- normales	2.300	2.554	4.811
Universités	205	617	1.082

(a) Ecoles publiques.

(b) 1961-1962

Source : Ministry of Education et Budget Statement for 1971-1972.

V. POUVOIR ECONOMIQUE ET POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT

5.1. Organisation du pouvoir économique

Sous le gouvernement de l'ex-Président Nkrumah, l'Etat ghanéen a considérablement accru ses responsabilités directes dans la production et la distribution des biens et services. Il ne faudrait pas en conclure que le Ghana des années 60-65 vivait une expérience socialiste (1). "Ni les 5.000 ha mis en culture par les

(1) Contrairement à la thèse de Fitch et Oppenheimer (Ghana : End of an Illusion, Monthly Review, 1966) selon laquelle le gouvernement ghanéen aurait abandonné en 1961 une stratégie capitaliste inspirée par A. Lewis pour s'engager trop tard dans une voie socialiste avec le Plan Septennal 1963-1970 (cf. infra).

Workers Brigades, ni les quelques fermes d'Etat, ni la trentaine d'entreprises publiques (dont certaines étaient de très modeste dimension) ne changent quoi que ce soit au fait que la production reste essentiellement une affaire privée" (1).

La politique gouvernementale avait plutôt pour but de renforcer le secteur moderne de l'économie en palliant les déficiences de l'entreprise privée ghanéenne dans ce secteur.

Dans cette politique de modernisation, l'Etat a joué le rôle principal et ceci s'explique aisément dans la mesure où, à ce stade de développement, il s'agissait surtout de bâtir l'infrastructure d'une économie moderne. Quelques firmes étrangères se sont associées à cette entreprise et parmi les plus importantes : Kaiser (US) et Parkinson-Howard (U.K.).

Cette coopération au niveau de l'infrastructure devait constituer le premier pas vers une coopération plus large dans le domaine productif et plus spécialement dans l'industrie. Kaiser encore de même que l'ENI, Unilever et d'autres grandes sociétés avaient déjà, par leurs investissements dans le secteur industriel, clairement indiqué que des partenaires étrangers pourraient être trouvés pour construire le type d'économie mixte sur laquelle le gouvernement ghanéen semblait vouloir se fonder pour amorcer le processus d'industrialisation.

Il n'empêche qu'à l'époque de la prise du pouvoir par le NLC (début 1966), le secteur public développé hâtivement entre 1960 et 1965 était en crise grave. Le nouveau gouvernement hérita de quelque 50 entreprises d'Etat sans compter les sociétés d'économie mixte au capital desquelles l'Etat avait une participation substantielle.

(1) R. Genoud, Nationalism and Economic Development in Ghana, New-York 1969.

La plupart des entreprises d'Etat étaient déficitaires et certaines d'entre elles n'étaient même pas entrées en production pour diverses raisons : absence de matières premières agricoles à transformer, matériel inadéquat ou incomplet, gestion inefficace..

La réorganisation du secteur public à partir de 1966 entraîna la fermeture pure et simple de certaines entreprises ou fermes d'Etat, d'autres furent cédées au secteur privé ghanéen ou étranger. Dans ce dernier cas, le gouvernement s'est parfois heurté aux réticences de l'opinion publique, ainsi qu'à l'impossibilité de trouver des acquéreurs. En conséquence, 29 usines ont été placées sous le contrôle d'une nouvelle organisation publique : Ghana Industrial Holding Corporation (GIHOC) chargée de les réorganiser en vue d'une gestion industrielle normale. En 1969, le chiffre d'affaires des entreprises contrôlées par le GIHOC représentait 13 % de la valeur totale de la production industrielle.

L'économie ghanéenne reste donc sous l'actuel gouvernement une "économie mixte" assez conforme au programme du "Convention People's Party" de 1962 (1) qui déclarait : "Le gouvernement reconnaît cinq secteurs opérant côte à côte dans l'économie nationale. Ce sont : les entreprises d'Etat, les entreprises privées étrangères, les entreprises d'économie mixte, les coopératives de producteurs et la petite entreprise privée ghanéenne. (En particulier), le gouvernement accepte l'intervention dans ce pays de grandes entreprises à capitaux étrangers" (2).

(1) CPP Program for Work and Happiness adopté au Congrès de Kumasi en 1962. NB. Le CPP (Convention People's Party), fondé par K. Nkrumah en 1949, fut le parti au pouvoir de 1951 à 1966 et le parti unique à partir de 1964.

(2) Le préambule du plan septennal 1963-1970 excluait d'autre part le recours à la nationalisation des entreprises étrangères pour étendre la sphère du secteur public.

A la différence toutefois du gouvernement Nkrumah, ses successeurs ont mis l'accent d'abord sur la réorganisation du secteur public plutôt que sur son extension et ensuite sur la promotion de l'entreprise privée ghanéenne. Dans cette voie, une loi de 1970 sur la "Promotion des Affaires Commerciales Ghanéennes" exclut les étrangers de toute une gamme d'activités commerciales, artisanales et industrielles au bénéfice exclusif des entrepreneurs ghanéens.

5.2. Organisation de la politique économique et de la planification

Le premier essai de planification au Ghana est dû au Gouverneur Guggisberg dont le plan décennal 1920-1930 dota le pays d'une infrastructure physique et sociale avancée. Le Ghana connut alors une période d'expansion remarquable interrompue par la grande dépression et la seconde guerre mondiale.

En 1951, le gouvernement colonial lançait un "Plan Décennal pour le développement économique et social de la Gold Coast". Il s'agissait d'un plan du type "shopping list" élaboré en collectant dans les différents ministères les informations relatives à tous les projets pour additionner ceux-ci et comparer leurs montants avec les ressources disponibles, quitte à modifier ensuite ou à abandonner certains projets. L'accent était mis sur le développement de l'infrastructure et le plan était financé à 65 % sur ressources propres. On rencontre ici deux traits caractéristiques de la planification ghanéenne jusqu'au plan septennal 1963-1970.

Après l'entrée du parti de Nkrumah au gouvernement d'autonomie interne, le plan décennal fut converti en plan quinquennal. En juillet 1957, l'achèvement du Premier Plan de Développement de l'après guerre coïncidait avec l'accession du Ghana à l'indépendance. Après une "période de consolidation", de deux ans, un deuxième plan quinquennal fut annoncé en mars 1959. Ce plan ne s'écartait guère de la "shopping list technique" : les objectifs étaient fixés en termes de dépenses à réaliser.

Le second plan, comme le premier, devait être financé en grande partie sur des ressources propres ; il ne tenait aucun compte de l'impact qu'exerceraient les dépenses d'investissement prévues et les charges récurrentes sur l'équilibre de la balance des paiements. Le Ghana, en effet, avait pu jusqu'alors se permettre d'ignorer le problème. Dès 1959, l'épuisement progressif de réserves de change aurait dû inciter à la prudence ; il n'en a rien été avant 1961, quand le gouvernement décida d'abandonner le deuxième plan, de changer de stratégie et de préparer un nouveau plan septennal qui couvrirait la période 1963/1964 à 1969/1970.

Le plan septennal était fort différent de ceux qui l'ont précédé :

- 1° C'est le premier plan qui traduise réellement en termes économiques la politique et les objectifs du CPP exprimés dans le programme de 1962 "for Work and Happiness".
- 2° Les techniques de planification utilisées permettaient pour la première fois de tenir compte de l'interdépendance des secteurs économiques.
- 3° Le plan septennal débordait le secteur public pour essayer de prendre une vue globale des perspectives de développement du Ghana.

Les principaux objectifs du gouvernement et des planificateurs étaient :

- l'éradication du chômage,
- la transformation des structures de production coloniales,
- la prépondérance du secteur public par l'obtention d'un taux de croissance supérieur à celui du secteur privé.

Pour atteindre ce triple but, les investissements seraient orientés dans une plus grande proportion vers les secteurs directement productifs, étant donné que le Ghana disposait déjà

d'une infrastructure capable de supporter un niveau de production supérieur à celui des premières années 60.

TAB. 29 - REPARTITION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS PREVUS DANS LES PLANS GHANEENS

(en %)

	Agriculture et Industrie	Infrastructure et services sociaux
Premier plan	11,2	88,8
Second plan	20,3	79,7
Plan septennal	37,3	62,7

Le montant total des investissements prévus par le plan s'élevaient à £ g. 1.016 millions (1) dont £ g. 476 millions en investissements publics et £ g. 540 millions en investissements privés. L'apport extérieur de capitaux n'aurait pas dû représenter plus d'un tiers du financement total du plan septennal.

En pratique, le recours systématique aux emprunts extérieurs à court terme pour financer des projets de développement à long terme devait détériorer rapidement la capacité d'endettement du Ghana et entraîner l'abandon du plan en 1966 après le renversement de Nkrumah.

E.N. Omaboe, le principal auteur du plan septennal, en a tiré les conclusions suivantes :

" On retiendra du cours des événements depuis 1951 que les autorités n'ont jamais été capables de respecter les ordres de priorités fixés par les plans de développement. Non seulement, les plans devenus impopulaires pour des raisons diverses, ont été tous abandonnés avant terme, mais en outre, les gouvernements successifs

(1) 1 £ g. = 2,80 US \$

n'ont jamais résisté, même au début des plans, à la tentation d'accepter des projets qui n'étaient pas en ligne avec les objectifs généraux du plan" (1).

Il y a peu à dire du plan de deux ans 1968-1970 et du plan annuel 1970/1971 présentés comme explicitations du budget d'équipement (2) et comme programmes de transition en attendant la mise au point d'un plan quinquennal 1971-1975.

De ce plan, on ne connaissait en juin 1971 que les projections macro-économiques.

<u>Hypothèses</u>	<u>Modérée</u>	<u>Haute</u>
(taux de croissance en % par an)	1970-1975	1970-1975
1. Consommation privée	4,7	5,-
2. Consommation publique	4,-	4,-
3. Investissements bruts	8,-	13,5
4. Exportations cacao (3)	3,5	3,5
5. Autres exportations	9,7	9,7
6. Importations de biens et services (transferts non compris)	3,4	5,7
7. PIB	4,8	5,5

Un modèle de croissance construit sur ces projections fait apparaître que les objectifs en matière de croissance du PIB sont peut-être irréalistes, compte tenu des engagements d'aide très substantiels qu'ils impliquent : 130 millions de \$ par an jusqu'en 1975, soit plus du double du niveau de 1969. Un taux de croissance

(1) E.N. Omaboe, The Process of planning in Birmingham, Neustadt and Omaboe, A Study of Contemporary Ghana, vol. I, Evanston 1966. En fait, la remarque d'Omaboe ne porte formellement que sur les deux premiers plans quinquennaux, mais il invite lui-même à l'étendre au plan septennal en concluant : Bearing in mind the circumstances of the LDC and the predilection of leaders for rapid change, it is doubtful whether these countries need development plans of more than four years duration, p. 463.

(2) et (3) voir renvois p. 79.

réel de 6,5 % entraînerait des demandes d'aide impossibles à satisfaire : 180 millions de \$ par an pendant la période du plan, soit trois fois le niveau de 1969 et près de 20 \$ per capita.

VI. SYNTHESE

6.1. Les déséquilibres du développement

Au cours des vingt dernières années, l'économie ghanéenne s'est progressivement enfoncée dans une voie qui conduisait au blocage total de la croissance. Cette conclusion brutale, qui découle des analyses précédentes, est confirmée par la régression du PIB per capita tombé de \$ 200 en 1960 à \$ 185 en 1969 (1).

L'origine des difficultés actuelles peut être trouvée dans l'incapacité des gouvernements ghanéens à tirer parti de la conjoncture favorable des années cinquante pour amorcer la transformation des structures d'une économie de monoculture d'exportation.

Lorsque cette volonté de transformation s'est manifestée en 1961-62 et s'est exprimée dans le plan septennal 1963-1970, l'épuisement progressif des réserves de change avait déjà privé le gouvernement ghanéen de toute marge de manoeuvre.

Le financement de l'industrialisation et de la diversification agricole par recours à l'endettement public à court terme était dans ces conditions une fuite en avant qui devait à bref délai aggraver considérablement une situation que la baisse des cours du cacao allait, en 1965, rendre inextricable. Le renverse-

renvoi des foot-notes de la p. 78 :

- (2) "The one year development plan, in effect, constitutes the economic rationale for the capital budget 1970-1971". Introduction to one year Development plan, Accra, 1970.
- (3) A prix constants de 580 \$/tonne au lieu de 800 en 1969.
- (1) Aux prix et taux de change de 1960.

ment du régime Nkrumah au début de 1966 a stoppé la "fuite en avant" mais n'a pas modifié les données d'un problème dont l'endettement ne constitue pas l'aspect le plus fondamental.

La cause fondamentale du blocage de la croissance économique au Ghana est l'épuisement du dynamisme de l'agriculture d'exportation : secteur de base sur lequel était prélevé le surplus qui a financé le développement de l'infrastructure physique, de la consommation publique et des investissements productifs.

On mesurera l'ampleur du prélèvement opéré par l'économie ghanéenne sur le revenu réel des producteurs de cacao en rappelant que le prix d'achat au producteur était tombé en termes réels à l'indice 31 en 1969 sur base 1950 = 100, alors que le prix FOB à l'exportation était remonté à 96 sur la même base.

Malgré l'augmentation notable de la production, le revenu réel des producteurs de cacao a diminué de 25 % depuis l'indépendance, alors que l'économie ghanéenne dépend plus que jamais de cette activité : le cacao a fourni 70 % des revenus d'exportation et 31 % des recettes publiques en 1970 au lieu de 60 % et 17 % respectivement en 1960.

Entretiens, l'expansion démographique (3,5 % l'an), les progrès de la scolarité et l'élargissement des différences entre revenus ruraux et urbains ont stimulé la croissance des villes dont la population (34 % du total) compte un nombre croissant de chômeurs et de personnes sous-employées (2 à 300.000) malgré les efforts d'industrialisation entrepris depuis 1960.

6.2. Perspectives de croissance à court et moyen terme

Depuis cinq ans, les perspectives des gouvernements ghanéens ont été entièrement déterminées par l'évolution conjoncturelle des cours du cacao et par la conclusion tous les deux ans

d'accords sur l'allègement provisoire de la dette extérieure à court terme.

Un plan quinquennal de développement est en préparation. Il risquerait de connaître le sort de tous les plans antérieurs, abandonnés avant terme, s'il n'était possible de trouver des solutions internationales au problème de la stabilisation des cours du cacao et à celui de la consolidation de la dette extérieure à court terme.

Les travaux préparatoires du plan 1971-1975 sont en effet d'ores et déjà invalidés par la baisse des cours intervenue en 1971. Celle-ci amputera de \$ 50 millions les recettes d'exportation par rapport à leur niveau de 1969 au moment où, en théorie, les charges annuelles du service de la dette devraient passer de \$ 38 millions à \$ 52 millions.

Sans accroissement d'aide extérieure, cette évolution paraît insupportable pour peu qu'on se souvienne qu'en 1969 (année de cours élevés),

- 1°/ la balance courante était déficitaire, malgré le maintien des importations en dessous de leur montant nominal de 1970,
- 2°/ les apports nets de capitaux étaient inférieurs au déficit de la balance courante,
- 3°/ les réserves de changes nettes étaient négatives.

6.3. Conclusion : Stratégie de Développement

Pour redresser la situation économique et pour disposer du temps nécessaire avant de recueillir les fruits d'une politique de diversification agricole minière et industrielle, le gouvernement Busia demandait à ses crédateurs une période de grâce de 10 ans et la consolidation de sa dette à court et moyen terme par le biais d'un prêt multilatéral à long terme. Quelles que soient les modalités pratiques d'une telle assistance, celle-ci n'aurait pas été

sans justification. Il faudra bien se décider à reconsidérer la question depuis que les décisions unilatérales du Colonel Achéampong ont placé les crédateurs du Ghana devant un fait accompli.

Le Ghana, débarrassé des contraintes immédiates qui entravent sa croissance, disposerait en effet d'atouts remarquables pour une politique de développement à long terme. L'infrastructure physique et le potentiel humain de ce pays le situe à cet égard au premier rang des pays d'Afrique noire.

Le Ghana pourrait être, avec la Côte d'Ivoire, l'élément dynamique de cette Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest que l'actuel gouvernement ghanéen essaie de promouvoir (1) et qui offrirait, à la politique de diversification des activités productrices, un cadre moins étroit que le marché intérieur ghanéen.

(1) Voir communiqués finaux des visites officielles du Dr Busia au Mali et au Niger en octobre 1971 et la politique de rapprochement vis-à-vis de la Côte d'Ivoire et de la Haute-Volta.